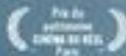


LES ÉCRANS DU LARGE PRÉSENTENT



UN FILM DE ELISABETH LEUVREY

# LA TRAVERSEE

réalisation ELISABETH LEUVREY avec RÉNAUD PERSONNAZ, SAMUEL ORVET, CAMELLE COTIADINOU avec FABRIS KRZYWONOWSKI, SAMUEL MITTELMAN  
montage BÉNÉDICTE MALLET musique originale AMBRAMANE montage son et image FABRIS KRZYWONOWSKI, CYRILLE CARLON assistante de réalisation SELMA HELLAL  
une production LES ÉCRANS DU LARGE coproduction ALICE FILMS, ARTLINE FILMS avec la participation de ARTE FRANCE - UNITÉ DE PROGRAMME, THIERRY GURREL  
de LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, de L'AGENCE NATIONALE POUR LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES et du CENTRE NATIONAL  
DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE en partenariat avec LA SOCIÉTÉ NATIONALE MARITIME CORSE MÉDITERRANÉE une distribution SHELLAC

WWW.LATRAVERSEE-LEFILM.COM

ARTE



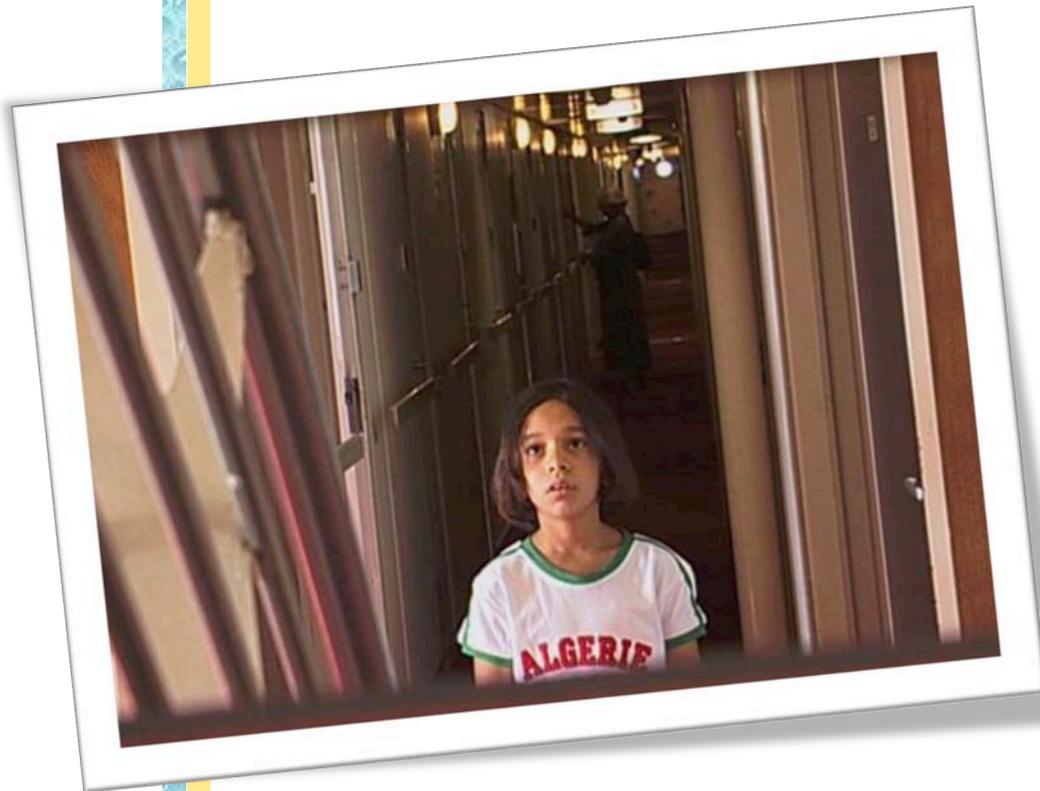
UNCL

CCM



shellac

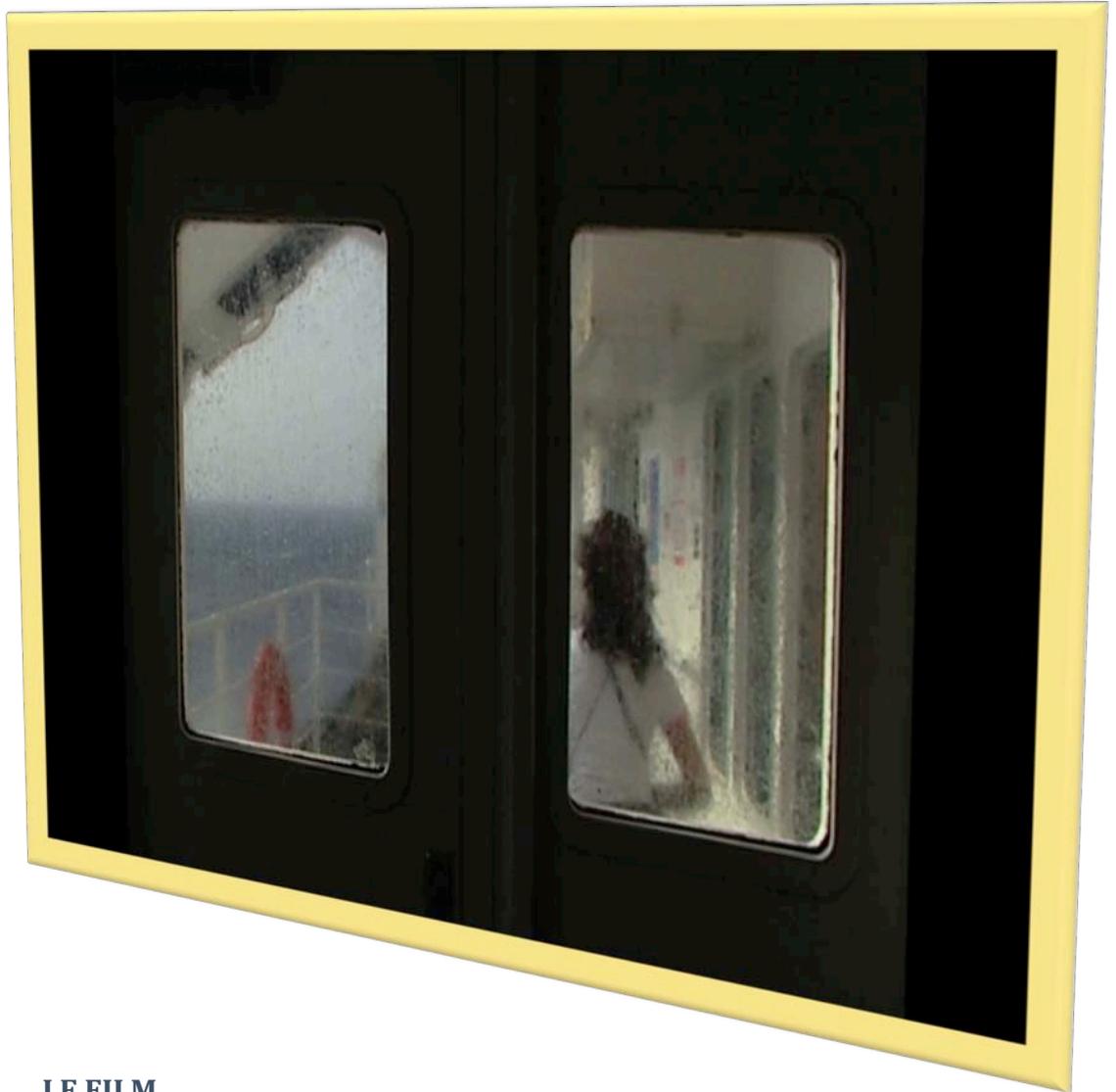
Livret pédagogique  
Averroès junior



« À peine posée, la question des relations qu'entretiennent l'Algérie et la France donne souvent lieu à toutes sortes de jeux de masques, le plus souvent tourmentés par la dépression. Amour-haine. Je t'aime, moi non plus. Passion réciproque et taboue. Depuis l'indépendance, les élites politiques et intellectuelles des deux pays semblent s'être installées dans ce confort doloriste, distillant au fond la même doctrine du découragement : comme il est difficile de s'entendre... Le premier espoir merveilleux que transmet un film comme *la Traversée*, c'est l'idée que les heures de cette sclérose sont peut-être comptées.

Olivier SEGURET  
(in *Libération* du 16 avril 2013)

# SOMMAIRE



## LE FILM

- 1- Synopsis & générique p. 4
- 2- Bio-filmographie d'Elisabeth Leuvrey p. 5
- 3- Entretien avec la réalisatrice p. 6 - 8
- 4- Un film au parcours peu banal p. 9
- 5- Un dispositif singulier p. 10
- 6- Personnages & situations p. 11 - 20
- 7- Un film dédié à Abdelmalek Sayad p. 21

## ANNEXES

- 8- Les rapports tourmentés entre la France et l'Algérie p. 23 - 24
- 9- L'immigration algérienne en France p. 25 - 46
- 10- Les Rencontres d'Averroès p. 47 - 48

## SYNOPSIS

**C**haque été, ils sont nombreux à transiter par la mer entre la France et l'Algérie, principalement entre Marseille et Alger.

Des voitures chargées jusqu'au capot, avec les plus invraisemblables harnachements...

Des paquetages de toutes sortes, transportés comme on peut, entreposés à bord là où on peut...

Des hommes chargés de sacs et d'histoires. En mer, nous ne sommes plus en France et pas encore en Algérie. Et vice-versa.

Dans l'entre-deux, l'entre-deux rives, l'entre-deux pays, l'entre-deux appartenances, s'exprime alors une parole qui jaillit souvent par nécessité.

Depuis le huis-clos singulier du bateau, dans le va-et-vient et la parenthèse du voyage, *La Traversée*, replace au cœur du passage ces femmes et ces hommes bringuebalés.

**Réalisation** : Elisabeth LEUVREY

Assistée de : Selma HELLAL

**Image** : Renaud PERSONNAZ,  
Samuel DRAVET  
Camille COTTAGNOUD

**Son** : Fabien KRZYZANOWSKI  
Samuel MITTELMAN

**Montage** : Bénédicte MALLET

**Musique** : Amar AMARNI

**Production** : les Ecrans du Large

**Coprod** : Artline Films  
: Alice Films

Avec la participation d'Arte France

**Avec le soutien de** :

Région PACA, CNC, l'Acisé, CG13

**En partenariat avec la SNCM**

**Durée** : 72 mn

**Sortie en salles** : avril 2013

**Distribution** : Shellac





**N**ée en 1968 à Alger dans une famille installée en Algérie depuis cinq générations, Elisabeth Leuvrey grandit dans la ville blanche jusqu'au milieu des années 70. Cette petite enfance algéroise est sans doute à l'origine de l'intérêt passionné que la réalisatrice porte à sa terre natale.

Après des études à l'Institut des Langues Orientales de Paris, elle aborde le cinéma au début des années 90 comme assistante de réalisation. Elle travaille notamment sur plusieurs films de Jean-Luc Léon (*Les Lapirov passent à l'Ouest*, *Un tramway à Moscou*, *Le marchand, l'artiste et le collectionneur*)

## ZOOM SUR ELISABETH LEUVREY

En 1998, elle part en Inde tourner son premier film, un court-métrage documentaire intitulé *Matti Ke Lal - fils de la terre*, qui sera primé dans de nombreux festivals internationaux (Stuttgart, Melbourne, Tunis, etc...) Elle décide ensuite d'entreprendre un retour en Algérie. Voyages de plus en plus fréquents qui aboutiront, en 2006, au tournage de *La Traversée*, documentaire destiné, à l'origine, à la télévision et maintes fois primé. Les réactions suscitées par le film l'inciteront à en reprendre le montage pour en faire un long-métrage, sorti en salles au printemps 2013.

*La Traversée* constitue le premier volet d'une trilogie documentaire sur l'Algérie. Le second volet, *At(h)ome*, a été présenté au Festival Visions du Réel en avril 2013. Il traite des retombées (tenues secrètes) d'un accident nucléaire qui s'est déroulé dans le Sahara en 1962, peu après la signature des accords d'Evian.

Elisabeth Leuvrey vit à Marseille depuis plusieurs années.



## ENTRETIEN AVEC LA RÉALISATRICE

### Comment se retrouve-t-on à embarquer avec une caméra à bord du ferry Marseille-Alger ?

Je m'y suis retrouvée presque « à mon insu » ; et pourtant, je peux dire que ce n'est absolument pas le fruit du hasard si, à un moment donné, j'ai embarqué sur ce bateau.

Je m'explique : ces dernières années, je me suis rendue à plusieurs reprises en Algérie pour y mener un travail documentaire sur la question de la mémoire, de l'identité et de la transmission.

### Y avait-il une raison particulière à cela ?

L'Algérie, j'y suis née - la dernière - descendante de cinq générations d'Algérois, Européens de la Méditerranée que l'on a appelés par l'un de ces raccourcis de l'histoire, les « Français » d'Algérie. (La majorité de ces hommes et femmes venaient d'Italie, d'Espagne, de Malte, de Grèce mais aussi d'Allemagne, de Suisse, etc...) J'avais commencé à m'y rendre en avion, mais le « passage » d'un monde à l'autre m'était trop brutal.

Alors, j'ai essayé de prendre le bateau. Lors de ma première traversée, j'ai rencontré des passagers et, avec tous, se produisait une chose étrange que je ne parvenais pas encore à qualifier...

Ce sentiment s'est répété au retour et j'ai très vite décidé de ne plus me rendre à Alger qu'en bateau. C'est alors que j'ai réalisé qu'à bord, des ponts aux salons, des cabines aux bars, l'entre-deux rives – territoires ou patries - disposait ici d'un lieu, d'un espace mental, que chaque passager pouvait, le temps du voyage, investir et s'approprier. Je me retrouvais confrontée au cœur de ce qui m'apparaissait être un véritable « rite de passage », que je recherchais, dont j'avais besoin moi aussi, et que j'étais venue trouver là en m'embarquant sur ce ferry qui relie Marseille à Alger.

### Devant l'étonnante diversité des profils rencontrés à bord, peut-on dire que les passagers sont le produit d'une histoire collective franco-algérienne ?

On n'embarque pas sur ce bateau « par hasard ». Peut-être que cela viendra un jour, mais pour l'heure, ce n'est pas le cas. Tout au long des vingt traversées que nous avons effectuées pour tourner ce film, je n'ai croisé quasiment aucun

touriste. Au sens où, tous les passagers portaient en eux quelque chose de cette histoire franco-algérienne que vous évoquez. J'ai fait très attention, dès le tournage, à ne pas me laisser séduire par cette diversité exemplaire qui transitait là sous mes yeux. La tentation était grande en effet de chercher à dresser un inventaire d'une quelconque réalité socio-ethnologique. Non. Ce qui m'intéressait dans chaque rencontre, c'est l'écho qu'elle provoquait en moi. Je voulais dresser à petites touches le portrait d'un sentiment qui m'était très familier, celui du tiraillement éprouvé dans la problématique soulevée par l'entre-deux ; l'entre-deux rives, l'entre-deux pays, l'entre-deux appartenances.

### Le temps du voyage est-il favorable au dialogue ?

Durant les 24 heures du trajet, le moment de la traversée est totalement propice au récit. Les langues se délient parce qu'il faut bien passer le temps, mais aussi par nécessité, parce que justement le bateau devient inconsciemment et pour ce temps seulement, ce lieu inespéré d'où l'on peut se raconter - à soi, à l'autre. Il n'est plus question du « là-bas » vu d'ici ou de l'« ici » envisagé depuis là-bas. Nous ne sommes plus en France et pas encore en Algérie. Et vice-versa. Le bateau se transforme alors en un véritable sas pour les esprits dont les états se modifient très visiblement au cours du voyage. Bien souvent pour le passager, à l'aller comme au retour, il s'agit de se donner le temps de se faire une raison, de se donner le temps de reprendre des habitudes, à l'aller comme au retour.



### Le déracinement et l'acculturation sont des motifs très récurrents du film. Quelle question posent ces passagers qui naviguent ainsi entre deux eaux ?

Il y a dans le film des immigrés, c'est-à-dire des Français d'origine algérienne qui résident en France, mais il y a aussi des Algériens qui résident en Algérie et qui se retrouvent eux aussi, à cause du passé qui lie ces deux pays, au cœur de ce va-et-vient. Et pour chacun, la question du déracinement et/ou de l'acculturation se pose. Après, bien sûr, chaque histoire est singulière ; mais, au fil des traversées, dans le huis-clos du bateau, ce qui se dessine particulièrement, ce sont des parcours qui tous nous disent leurs remous, leur vague à l'âme.

On assiste bien souvent à des échanges de propos pleins de contradictions et de paradoxes. Mais, pour les uns comme pour les autres, la question centrale reste celle de la place : où est ma place ? Mais aussi : quelle place m'a-t-on fait par le passé ou me fait-on aujourd'hui ? Ce qui me semblait intéressant dans un espace-temps comme celui-là (le bateau qui traverse) c'est qu'il est la métaphore idéale, le symbole le plus juste, pour évoquer le « déplacement » de ces êtres désespérément en quête d'une place. Une place où il leur serait possible de se retrouver ou, doit-on peut-être dire, s'y retrouver...

## La parole recueillie dans le film fait bien souvent état du sentiment d'être mal-aimé par la France. Peut-on parler de mal d'amour ?

C'est très juste de parler de mal d'amour. Tout au long du film, les personnages ne cessent d'en parler. Ils ne le font pas toujours frontalement. Parfois c'est même derrière un apparent rejet affiché pour la France que cela s'exprime. Ce que l'on constate, c'est que la plupart du temps leurs sentiments sont énoncés de manière très ambivalente. Et cet amour-rejet parle de ce mal d'amour. On sent cet effort désespéré pour se faire aimer de cette France bien autiste.

En faisant le choix de ne faire exister le passager que lorsqu'il est à bord, dans un contexte extrêmement dépouillé (la mer, l'horizon, le bateau comme lieux neutres) je souhaite qu'il devienne alors possible de ne plus rattacher les personnages exclusivement à un contexte social, mais leur ouvrir ainsi un champ d'expression d'ordre sentimental. Dans ce contexte inédit, l'écho de leurs paroles, de ce fait plus libres, plus universelles et donc plus proches, résonne alors étonnamment.

## Arabophobie, islamophobie, racisme... La France serait-elle un pays xénophobe ?

Ce sont des mots très forts. Ce sont des mots utilisés à loisir par les médias et que l'on retrouve, sonnants et trébuchants, sur les unes des kiosques... Mais quelle réalité recouvrent-ils ? Tout ce que je peux dire ici, c'est qu'à l'origine du projet de ce film, il y a la nécessité, nourrie d'une conviction personnelle forte, de déconstruire la représentation « médiatique » faite du migrant, de l'Autre.

## Le problème de l'intégration a ressurgi brutalement dans la vie politique française avec les émeutes de Novembre 2005 et de juin 2010. Votre film a-t-il trouvé un nouvel écho au travers de ces événements ?

En 2005, une certaine catégorie de Français (issus de l'immigration) venait simplement rappeler la France à l'ordre, au travers d'une révolte que l'on peut qualifier de républicaine. Depuis, elle ne cesse d'interroger la République, dans le rapport que cette dernière entretient avec elle. Il est primordial d'être à l'écoute de cette parole, libérée dans *La Traversée* de toutes ses pesanteurs ; essentiel de prendre acte de ce désir désespéré d'amour, de cette quête de place, de cette recherche du troisième monde qui est au cœur du film.

*« Il est vraiment important que les Français partagent ce que nous ressentons, mais que nous ne pouvons pas exprimer. »*

*(Réflexion de spectateurs immigrés à l'issue de la projection)*



## UN FILM AU PARCOURS PEU BANAL

**T**ourné en 2006, *La Traversée* a été conçu, au départ, pour la télévision, principal destinataire du documentaire en France ; et c'est l'engagement d'un diffuseur, en l'occurrence Arte France, qui a permis de réunir son financement.

En raison de son modeste budget, le film s'est tourné avec une équipe réduite : la réalisatrice et son assistante (qui, en plus du travail de réalisation proprement dit, menaient également les entretiens) un chef-opérateur qui a, sur quelques traversées, bénéficié d'un assistant, et un ingénieur du son.

Le film devait, bien entendu, respecter le format télévisuel traditionnel, l'inaltérable « 52 minutes ». Elisabeth Leuvrey avait toutefois obtenu que *La Traversée* « monte » jusqu'à 55 minutes. C'est donc sous cette durée qu'il a été diffusé sur Arte en 2007 et qu'il a été sélectionné dans de nombreux festivals.

Il a également beaucoup circulé dans les réseaux associatifs à l'occasion de manifestations diverses, dont les Rencontres d'Averroès 2007. Au fil des séances, le même petit miracle se reproduisait : les Français « de souche », étonnés, découvraient l'immigré et l'immigration sous un jour quasi inédit, loin des stéréotypes alors que les immigrés, émus, retrouvaient sur l'écran l'expression de leur ressenti, habituellement sans mots et sans visages. C'est donc un véritable partage des émotions qui s'instaurait à chaque fois.

Ces réactions ont persuadé Elisabeth Leuvrey de prolonger la vie de *La Traversée*. Elle a donc replongé dans la centaine de rushes du film et, avec le concours de sa monteuse, a conçu une version plus longue de dix-sept minutes, permettant au spectateur de mieux ressentir, à l'unisson avec les passagers, le temps, le rythme et le souffle de la traversée.

Ainsi doté d'une amplitude qu'il n'avait pas, répondant désormais à la durée d'un long-métrage de cinéma, le film a trouvé un distributeur indépendant, Shellac, pour organiser une sortie en salles au printemps 2013, sept ans après les prises de vues ! Un parcours vraiment peu banal...



## UN DISPOSITIF SINGULIER

**Pour réunir le matériau du film, vingt traversées Marseille-Alger (et vice-versa) à bord du ferry *Ile-de-Beauté* ont été nécessaires.**

**A chaque voyage, l'équipe approchait les passagers dès la salle d'embarquement. Et distribuait aussi un petit feuillet en arabe et français expliquant le projet. Les volontaires donnaient leur accord avant même que le bateau ne lève l'ancre.**

**Ainsi, à peine en mer, le tournage des entretiens pouvait démarrer. Toujours par la même question : « *Que ressentez-vous dans cet espace-temps de la traversée?* »**

**I**l y a beaucoup de documentaires sur l'immigration et sur les immigrés. Mais ce qui rend le film d'Elisabeth Leuvrey singulier, et si juste, c'est son dispositif : il reste obstinément dans l'espace-temps de la traversée, ne mettant jamais pied à terre, ne suivant jamais les personnages au-delà de ces quelques heures du voyage. Car c'est bien cette parenthèse dans le huis-clos du bateau qui libère la parole.

Toute la force du film vient de ce parti-pris de réalisation. Les discussions des passagers entre eux ou avec la réalisatrice dessinent une autre vision de l'immigration, de l'appartenance au(x) pays, de l'avenir. La parole est ici palpitante, souvent douloureuse, toujours heurtée, faite de mille et une variations intimes et singulières, affranchie de la pression de la famille, du groupe, miraculeusement exempte des pesanteurs du quotidien et du social. Il n'y a rien d'autre que la mer, le bateau, et soi-même.

Il a fallu une vingtaine de traversées pour recueillir les paroles de ces anonymes, pour que leurs propos se répondent et s'enrichissent les uns les autres. Pour que le film trouve ses équilibres et ses contrepoints. Dans ce temps suspendu et cet espace entre deux mondes, les cœurs se sont livrés, les mémoires ont vagabondé...

Il est probable que personne n'avait jamais demandé leur avis aux hommes et aux femmes qui s'expriment ici, pas plus dans la société d'accueil que dans la société d'origine. Tous ont saisi cette opportunité, comme on saisit un morceau de pain lorsqu'on a faim. Ils avaient faim de dire ce qu'ils avaient dans le cœur. Et la caméra, comme souvent, a été un formidable catalyseur.

Si le film respire l'empathie, on sent toutefois qu'Elisabeth Leuvrey n'a jamais forcé les confidences ...

Elle a trouvé la bonne distance pour filmer. Ni trop près, ni trop loin, captant les regards, les gestes et les silences autant que les paroles.

Il en ressort bien plus que de l'information sur le phénomène migratoire : une bouleversante intensité humaine. Une « *Ile de beauté* »...

# PERSONNAGES & SITUATIONS

Les situations spécifiques à chaque génération de migrants s'inscrivent ici dans la chair même des personnages. S'esquisse ainsi, à travers eux, l'histoire de l'immigration algérienne en France au cours de ces soixante dernières années.

## LES CHIBANI



Le terme – littéralement *cheveux gris* en arabe dialectal – désigne les immigrés de la première génération, au profil bien particulier. La plupart sont nés et ont grandi en Algérie au temps de la colonisation et ont parfois fréquenté les écoles françaises (Le *chibani* du film cite d'ailleurs – ou croit citer - Victor Hugo : « *La vie est comme un oignon ; on l'épluche en pleurant. Un pas dans la vie, c'est un pas vers la mort* ») A partir des années 50, ils ont émigré en France pour répondre à l'énorme besoin de main d'œuvre engendré par les Trente Glorieuses. (Cf p. 26)

Cette première génération était majoritairement composée d'hommes célibataires ou ayant laissé leur famille au bled, puisque le regroupement familial n'a été autorisé qu'à partir de 1976.

Beaucoup ont vécu dans des foyers Sonacotra (aujourd'hui Adoma) où certains résident encore, souvent isolés, pour pouvoir toucher l'allocation de solidarité aux personnes âgées (le « minimum vieillesse », 780 euros par mois) La législation stipule en effet qu'il faut résider en France au moins six mois par an pour y prétendre.

D'autres – c'est sans doute le cas du *chibani* du film – sont rentrés en Algérie, mais gardent officiellement une adresse en France et font régulièrement l'aller-retour pour toucher leur pension. En 2007, Jean-Louis Borloo, alors ministre de la cohésion sociale, avait fait voter une loi supprimant cette condition pour le moins spéieuse. Mais les décrets d'application ne sont jamais parus ! Pire, les contrôles se sont multipliés, privant de toute ressource ces vieux travailleurs qui ne respectaient pas à la lettre l'obligation des six mois annuels de résidence ...

Le gouvernement Ayrault avait promis de mettre fin à cette situation indécente d'ici la fin de l'année 2013, mais à l'heure où le présent document est rédigé, rien n'est encore fait.

La France compte 890.000 immigrés de plus de 65 ans, dont 130 000 originaires d'Algérie. Pour les 60% d'entre eux qui n'ont pas acquis la nationalité française, l'octroi du «minimum vieillesse» reste soumis à une obligation de résidence.



*J'ai laissé mes enfants et mon pays*

*J'ai laissé mes enfants et mon pays*

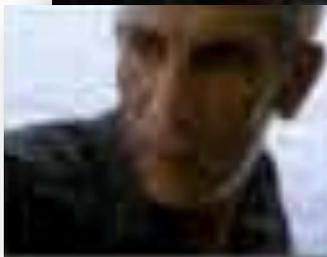
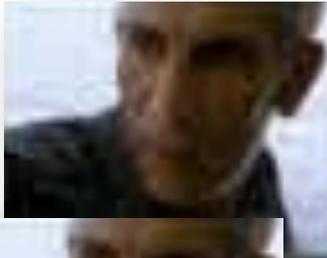
## L'ABSENCE DES PÈRES

C'est moins vrai aujourd'hui, mais jusqu'à une période récente, soit par obligation - le regroupement familial n'a été autorisé qu'à partir de 1976 - soit par choix, parce qu'ils ont voulu que leurs enfants grandissent au bled, les premiers immigrés ont souvent vécu loin de leur famille, restée en Algérie.

Une situation douloureuse, que le film reflète en nous faisant entendre aussi bien la voix des pères (voir encadré ci-dessous) que celle des fils.

Ceux-ci disent bien combien cette absence du père leur a été cruelle :

« *On n'a pas profité de leur tendresse* » dit l'un, tandis que l'autre ajoute : « *Je ne me suis pas rassasié de mon père. Il passe sa vie en France. Il rentre à la retraite, et deux ans après, il meurt* ». Mais si on sent une blessure profonde, la décision du père d'élever les enfants en Algérie, même hors de sa présence, n'est pas contestée. L'un dit même : « *Si j'avais grandi ici (En France), j'aurais un cœur de fer. Je serai un maudit* »



**Moi, j'ai pas envie d'amener mon gosse là-bas pour qu'il souffre comme j'ai souffert...**

**Parce que s'il vient, il va souffrir beaucoup. Plus que moi ! Et ça sert à quoi ?**

**Non, moi je préfère qu'il souffre dans son pays.**

**C'est mieux...**

**Qu'il souffre chez lui, à la maison, dans son pays. Pas chez les autres...**

(Soudani)

« **Pour avoir la vie complète, impossible ! Même pas le quart...** »

(Soudani)

## LE DEVOIR FAMILIAL

Au moins deux personnages du film, Soudani et Ben, nous font comprendre que la décision d'émigrer ne relève pas toujours d'un choix individuel. La famille, le village même, peut désigner en son sein celui qui va émigrer et subvenir ainsi aux besoins du groupe. (Cf p. 26) Manquer à ce devoir est moralement impensable ! Soudani ne serait sans doute jamais parti s'il n'avait pas eu la responsabilité de nourrir ses 14 frères. Et de par la souffrance qu'il exprime, le sacrifice a certainement été terrible...

Ben a une histoire de famille tout aussi tragique : après le décès de son frère aîné, son père aurait dû, selon la coutume, épouser sa belle-sœur et élever ses neveux. Il ne l'a pas fait. Toutefois, il a payé, au sens propre, ce manquement en assurant depuis la France la subsistance de son frère cadet, qui l'a « remplacé » en épousant sa belle-sœur...et qui a adopté et élevé Ben, loin de ses parents !



## LES ENFANTS DE LA « HOGRA »

Composée en grande partie de *hittistes* (« ceux qui tiennent le mur ») la nouvelle génération semble plus habitée par la *leguaïa* (mélange de détresse et de désespoir) que par le sens du devoir et du sacrifice ! Pour ces jeunes, l'Algérie est une marâtre qui ne s'est pas souciée de leur avenir, qui ne leur a donné que de la *hogra* (du mépris.)

Le terme, qui a fait florès, recouvre l'arbitraire, les dénis de justice et, plus généralement, le manque de perspectives auxquels sont confrontés quotidiennement les jeunes Algériens. D'où un vif ressentiment à l'égard de leur pays, ou du moins de son gouvernement, que l'on ne trouvait pas chez leurs pères, et qui, par contrecoup, fait apparaître la France sinon comme un Eldorado, du moins comme une terre des possibles, valant toutes les avanies.

Pour ces jeunes-là, et dans le film leurs conversations en rend bien compte, la question centrale est donc celle des « papiers ». Car depuis les lois Pasqua (cf p.34), il leur est très difficile et de venir en France et d'y rester en situation régulière.

Sans cesse corsée par le risque d'expulsion, la quête des papiers prend ainsi des allures de saga. Un jeune à casquette s'exclame : « *On n'a plus qu'à s'en remettre à Dieu pour les papiers ! Qu'Il nous obtienne ces sacrés papiers, on ne Lui demande rien d'autre* »

Son interlocuteur, lui, raconte son expulsion : « *Les flics t'emmènent au port de Marseille, et direct le bateau !*

*Après deux mois, trois mois, tu reviens, avec l'aide de Dieu... »* Expériences négatives, racisme, difficultés de tous ordres : rien ne semble pouvoir refroidir le « désir d'ailleurs » de ces jeunes. Surtout pas les remontrances d'un passager, offusqué de les voir ainsi dénigrer leur pays.

- Moi, je veux vivre ici. En Algérie, même vivre simple, tu peux pas ! C'est trop difficile, l'Algérie ! Je veux juste me marier. Une femme, une voiture, un travail...

- L'Algérie, c'est pas l'enfer

- Tu te maries, toi, sans boulot ?

- Pourquoi, dans la vie, y a que le mariage ?

- C'est essentiel. Tu imagines, à 40 ans, toujours pas marié ?

## LA DIFFICULTÉ DE VIVRE ENTRE DEUX MONDES

A travers ces différents propos, se dessine ainsi toute la diversité de l'immigration algérienne, d'une génération à l'autre, d'une situation à l'autre. Il existe néanmoins un trait commun à tous les personnages : la difficulté de vivre entre deux mondes et entre deux cultures : « *On peut pas dire : laisse tomber l'Algérie, et on peut pas dire : laisse tomber la France. Parce que la France, elle nous donne à manger et l'Algérie, elle nous fait grandir* » résume un des personnages.

Cet entre-deux devient souvent un véritable déchirement.

Avec les années, il est en effet de plus en plus difficile de savoir ce que l'on est, à quel monde on appartient, même si la bi-nationalité vient souvent officialiser la double appartenance et lui donner un statut.

Là encore, ce que le film nous montre, c'est que cette question est vécue de façon très différente selon les individus (et entre les hommes et les femmes, comme on le verra plus loin.)

Le chibani, blessé par l'armée française pendant la guerre d'indépendance, puis soumis à des conditions spé cieuses pour toucher sa retraite de vieux travailleur, exprime une philosophie très fataliste : la vie est « *un oignon qu'on épluche en pleurant. Et un pas dans la vie, c'est un pas vers la mort.* » En revanche, on ne le sent pas douter de son appartenance à la société algérienne.

Soudani, comme on l'a vu, porte en lui un inextinguible mal du pays. Et du ressentiment. Etre en France, pour lui, c'est être « *chez les autres* ». A tout jamais.

Reste que pour beaucoup, la question de « l'intégration » et son contrepoint, la fidélité aux origines, est sans cesse présente. Et obsédante.

Aziz et Ben sont sans doute ceux qui expriment le mieux les mille et une nuances de cet instable balancement entre deux mondes. Mais tandis que le premier semble avoir trouvé ses marques dans cet entre-deux, le second en ressent une vive douleur.



« **Demain, je vais être au bled ; et ce bled, je ne le connais pas. Je me fais croire que je retourne chez moi. Mais je sais que ce n'est plus chez moi.** »  
(Ben)



« **Moi, je suis un fervent de la Kabylie. La Kabylie, c'est ma vie ! Eh bien, je vais te dire, j'y passe une semaine, je me ferai tuer pour la Kabylie, j'y passe une semaine, et je peux plus rester. Et je rentre !** »  
(Aziz)



*« Au bled, j'ai peur qu'on ne me fasse que des reproches. Je ne vis pas décemment. Je ne suis pas marié. Je n'ai pas d'enfant. Je ne suis pas les Commandements »  
(Ben)*

Première source de malaise, formulée aussi bien par Ben que par Aziz : le sentiment de ne plus se sentir chez soi en Algérie. D'être devenu, en quelque sorte, étranger à son propre pays. Pourtant, la question du retour, très liée au sentiment d'appartenance, revient à plusieurs reprises dans le film. « *Nous, on vient du bled et dans notre tête, il reste toujours ce petit truc d'y retourner* » convient Aziz.

Pour preuve : les allusions, tout au long du film, à la maison que l'on construit en Algérie. Ou le souhait de s'y faire enterrer. Mais à travers les différents propos échangés, on sent bien qu'avec le temps, ce retour relève de plus en plus du fantasme. Même si la maison est édiflée, ou la concession pour la sépulture achetée, une rupture subreptice se fait avec l'Algérie une fois que l'on a des enfants qui naissent et qui grandissent en France.

**« A ta retraite, à 60 ans, tu vas prendre tes enfants et tu vas retourner au bled ? C'est pas possible ! Ton fils, il va te dire : dégage ! »**

**« Ils viendront peut-être passer des vacances, mais leur pays, c'est la France. »**

Parallèlement, l'intégration à la société française est vécue de façon très diverse. Elle peut s'accompagner, comme chez Ben, d'un vif sentiment de culpabilité.

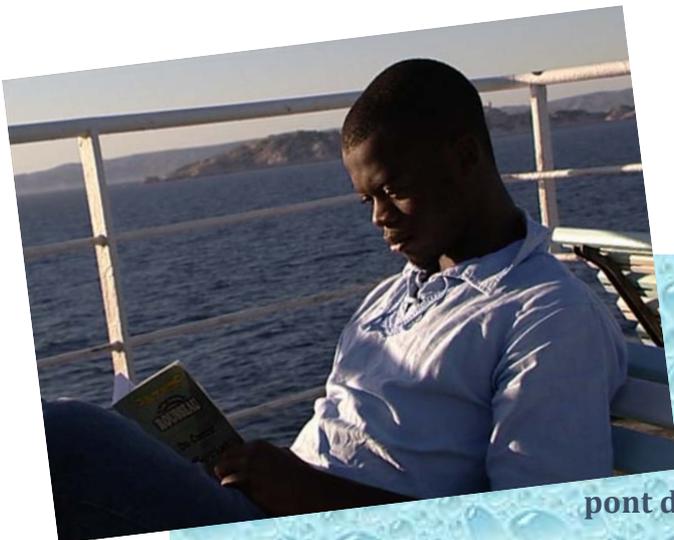
Pour avoir remplacé les coutumes du bled par un mode de vie plus occidentalisé, celui-ci a l'impression sinon d'avoir trahi, du moins d'avoir précipité la rupture avec sa communauté d'origine, son pays, voire sa religion.

Cette rupture ne se traduit pas seulement par une manière de vivre différente. Elle passe aussi - et Ben le formule extrêmement bien - par la perte de la langue.

Quand on ne maîtrise plus suffisamment l'arabe, il devient impossible d'exprimer son ressenti et d'échanger. D'où ce rêve poignant qu'il livre à la caméra : « *Est-ce que ça existe quelque chose qui ne serait ni l'un ni l'autre ? Est-ce que ça existe ? Je ne sais pas... L'idéal serait peut-être d'arriver à faire de ces deux mondes un troisième monde...* »

Aziz, lui, a visiblement moins de difficultés à concilier ses deux cultures. D'abord, parce que son rapport à la société d'origine est moins conflictuel. Il affirme hautement son identité kabyle et semble un fervent militant de la cause amazigh. (« *Je me ferais tuer pour la Kabylie* », dit-il.) Ensuite parce que ce que lui a offert sa société d'accueil lui paraît être un « plus » incontestable. Ce « plus », ce n'est pas tant la façon de vivre à l'occidentale dont parle Ben, mais ce que la France a sans doute donné au monde de meilleur : les grandes idées universalistes du Siècle des Lumières. Et il est, là encore, extrêmement émouvant de voir un immigré « de base » s'emparer de Rousseau, reprendre à son compte les fondements du *Contrat social*, et se faire ainsi le fougueux avocat des grands principes républicains ! Cette conscience citoyenne, on la retrouve chez beaucoup d'immigrés de cette génération, celle qui a fait la Marche des Beurs. (cf p. 32)

« **Moi franchement, ce que je vois par le mot « intégration », c'est reconnaître les lois de la République... Je veux dire, tu es dans la République. Il faut que tu t'y mettes ! Moi, j'ai lu Rousseau... Je sais ce qu'il dit : tu laisses partir ta liberté en rentrant dans un système qui te garantit, en fait, ta liberté. Ça veut dire, tu peux pas être : « parce que je suis Algérien et que j'ai le sang chaud.. » Tu vois, l'intégration, c'est ça, en fait. C'est être républicain.** »  
(Aziz)



## ROUSSEAU ET LE CONTRAT SOCIAL

Par une étonnante coïncidence, le jeune étudiant africain filmé sur le pont du bateau lit *Du contrat social*, l'ouvrage de Rousseau évoqué par Aziz !

Dans ce texte essentiel, Rousseau affirme que, pour être juste, une organisation sociale doit reposer sur un contrat passé entre l'ensemble des citoyens dans le but de garantir à tous l'égalité et la liberté. Fondé sur la souveraineté du peuple, ce pacte social stipule que chacun renonce à sa liberté naturelle pour gagner une liberté civile. Pour Rousseau, l'absence ou la dissolution du contrat social entraînerait le retour à l'état de nature, primitif, présocial, « *tyrannique et vain* ». Une société sans contrat social n'est plus une société...

## LES FEMMES



Toujours entre elles, les femmes du film semblent beaucoup moins tiraillées que les hommes entre les deux cultures. Peut-être parce qu'au fond, leur choix est fait.

Seule, l'Algérienne septuagénaire, Aïcha, pourtant d'apparence très européanisée, exprime une vraie rancœur à l'égard du colonisateur qui l'a dépossédée de sa langue : « *Je dis aux Pieds Noirs, nous, on a appris le français. C'est le trésor de guerre. Mais vous, vous n'avez pas appris l'arabe* »

(La formule « *trésor de guerre* » est empruntée au grand écrivain Kateb Yacine qui a revendiqué de cette manière l'usage de la langue française par les Algériens.)

« Au bled, on n'arrête pas de me rabâcher que ma maison, mon foyer, c'est en Algérie. »

(Yamina)



En revanche, dans la conversation entre Fatma et sa fille Yamina, c'est plutôt le malaise vis-à-vis de la société d'origine qui transparait. Si la mère veut encore croire à une possible démocratie, et à l'émancipation des femmes algériennes, la jeune fille, sur le point de reprendre son boulot en France après des vacances en Algérie, semble « en avoir gros sur la patate ».

Elle dénonce en vrac l'incurie de l'Etat (« *En Algérie, on n'a rien* »), la mise à l'écart des femmes (« *On n'a pas le droit de travailler* ») et la propension de ses frères à régenter ses affaires et ses biens (« *Ils veulent me virer* »). De tous les personnages du film, Yamina est celle qui évoque le plus ouvertement la pression exercée sur l'immigré(e) par la famille restée au bled.

La fidélité aux origines qu'on exige de lui (ou d'elle) est impérieuse et intervient comme un perpétuel rappel à l'ordre. Ben, le personnage au tee-shirt rouge, fait également allusion à cette pression. Mais dans son cas, elle semble moins directe, apparaissant davantage comme une crainte (« *Au bled, dit-il, j'ai peur qu'on ne me fasse que des reproches.* ») Elle est visiblement bien réelle, et oppressante, pour la jeune femme, qui s'en montre excédée.

Les deux fillettes jouant sur le pont du bateau révèlent un autre aspect de la relation immigrés / gens du bled qui, décidément, n'est pas sans nuages. L'une d'elle, en tant qu'enfant d'immigrés en vacances, a eu à subir les vexations et les moqueries des petits « blédards ». Situation assez fréquente ! « *J'en ai marre de l'Algérie. C'est un pays de jaloux !* » conclut-elle avec impétuosité.



Ultime personnage féminin du film : la silencieuse épousée qu'un jeune Beur ramène d'Algérie.

Celui-ci lui explique gentiment les choses, lui donne une plaisante leçon de géographie, bref, fait tout son possible pour la convaincre que « ça va le faire » ! Mais le contraste entre l'attitude « cool » de l'un et l'inhibition de l'autre est saisissant. Et plus encore que le silence de cette femme, c'est son regard, chargé d'une angoisse profonde, qui marque le spectateur...

**La force d'un film comme *La Traversée* est de nous donner à voir et à entendre des hommes et des femmes pris en tenaille entre le pays d'origine, souvent jaloux de les garder sous son emprise, et le pays d'accueil indifférent, quand il n'est pas carrément hostile. Les uns, comme Aziz, semblent avoir suffisamment aménagé cet entre-deux pour ne pas s'y blesser à chaque instant. Les autres, comme Ben, se débattent encore dans la nasse.**



Avant un rappel socio-historique des rapports entre la France et l'Algérie - nécessaire complément à l'étude des personnages - on trouvera ci-après quelques lignes sur les *trabendistes*. S'ils sont, eux aussi, symptomatiques des rapports ambigus qu'entretiennent la France et l'Algérie, ce sont les seuls personnages du film à ne pas être des immigrés. Ils devaient, à ce titre, être traités indépendamment.

## LA LANGUE

Les dialogues du film feraient les délices d'un philologue tant ils sont les parfaits révélateurs des mille et une strates de l'immigration.

La manière de parler de chacun des personnages reflète, si l'on peut dire, l'étendue de l'entre-deux dans lequel il vit. Les *trabendistes*, par exemple, ne parlent qu'en arabe, mais un arabe mâtiné de mots ou d'expressions françaises, tel qu'on l'entend dans les rues d'Alger.

Selon qu'ils ont pu fréquenter ou pas les écoles françaises, les anciens utilisent un français très approximatif (le chibani) ou au contraire très châtié (la vieille dame). Scolarisés après la politique d'arabisation du gouvernement algérien, les jeunes sans papiers ne savent que quelques mots courants.

Enfin ceux qui ont vécu de nombreuses années en France, ou qui sont déjà de la deuxième génération, s'expriment dans un français parfaitement maîtrisé. Beaucoup ont l'accent de la région qu'ils habitent (marseillais ou parisien). Parmi eux, certains disent parler à peine l'arabe.



## TRABENDO ET TRABENDISTES

Dérivé du français *contrebande*, le *trabendo* est une forme d'économie parallèle née il y a une quinzaine d'années, quand le gouvernement algérien a très sévèrement réglementé les importations légales. Il s'en est suivi de graves pénuries, produits de première nécessité inclus.

D'où l'apparition d'un système d'importation échappant à la réglementation et au contrôle de l'état. Cette « économie informelle » - tel est le terme officiel - repose sur des centaines de « petites mains »

qui, dans un perpétuel mouvement de va-et-vient, se rendent brièvement en France, y achètent les produits manquants, toujours en petites quantités pour passer au travers des contrôles douaniers, et retournent illico en Algérie alimenter le marché noir.

Dans le film, on voit ainsi des trabendistes de la première heure expliquer à un « bleu » comment ils ont démarré dans le métier : *« On a tous débuté avec le cabas et le sachet ... On rapportait des appareils ménagers, des ventilos, des sèche-cheveux... A l'époque, c'était la dèche en Algérie, on se battait pour de l'huile... »*

Ces trabendistes de base essaient tout simplement de survivre dans un pays où le chômage atteint des taux record. Pour eux, ils le formulent clairement dans le film, c'est une solution moins cruelle, moins radicale que l'immigration :

Après avoir affronté, au cours de ces dernières années, une série d'émeutes provoquées par diverses pénuries (logement, approvisionnement, etc..) ou par d'impopulaires tentatives pour réprimer le marché noir, l'Etat algérien a, semble-t-il, renoncé à en finir avec l'économie informelle.

Le Ministre du commerce a notamment pris un train de mesures qui ressemble fort à une légalisation du *trabendo*.

Il faut dire que si l'on excepte la Sonatrach (la société pétrolière nationale) et ses satellites, l'économie informelle représente davantage d'emplois et de revenus que l'ensemble du secteur public !

« Nous, ça va, on part une semaine et on revient. C'est bien pour ma femme et mes gosses. Huit jours parti, ce n'est pas l'exil ! Tandis que travailler une année loin de mes enfants, loin de tout, finie la tendresse ! »

En revanche, il faut souligner qu'en tant que système, le *trabendo* est une gangrène. Très anarchique au départ, mais dopé par la libéralisation de l'économie, il ne cesse de se développer et s'est maintenant structuré en réseaux dirigés par de puissants « barons » qui, à la tête de substantielles fortunes, ont souvent partie liée soit avec le pouvoir, soit avec la mouvance islamiste.



## UN FILM DÉDIÉ À

# ABDELMALEK SAYAD

En dédiant son film à ce grand sociologue, Elisabeth Leuvrey a voulu rendre hommage à un analyste infatigable de l'immigration algérienne.

**N**é en 1933 dans une très modeste famille de Kabylie, Abdelmalek Sayad a accompli un parcours scolaire très inhabituel pour un petit garçon de son milieu et de son temps (celui de la colonisation) grâce à la double clairvoyance de son père et de ses enseignants.

D'abord instituteur dans la casbah d'Alger, puis chercheur en sciences sociales, il a intégré le CNRS en 1977.

Celui que l'on surnomme parfois le *Socrate algérien* a mis toute son énergie à analyser les phénomènes migratoires dont il a considérablement renouvelé - et humanisé - l'approche.

« *On ne peut faire la sociologie de l'immigration sans esquisser, en même temps et du même coup, une sociologie de l'émigration, écrivait-il notamment. Immigration ici et émigration là sont les deux faces indissociables d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre. Le phénomène migratoire ne peut trouver une intelligence totale qu'à la condition que la science renoue les fils rompus et recompose les morceaux brisés - la science et non pas la politique, voire la science contre l'acharnement que la politique met à maintenir la division.* »

Presque dix ans après sa mort, il reste le plus grand spécialiste de l'immigration algérienne en France, pour en avoir étudié toutes les évolutions pendant 40 ans.

On lui doit de nombreux ouvrages dont *Un Nanterre algérien, terre de bidonville*, (1998), *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* (1999) et *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* (2006)

Dans le cadre de ses travaux, il s'est maintes fois associé à Pierre Bourdieu, son ami de longue date. C'est d'ailleurs Bourdieu qui a prononcé son éloge funèbre à l'Institut du Monde arabe lors de son décès en avril 1998.

La médiathèque du Palais de la Porte Dorée (le Musée de l'Histoire de l'immigration) porte aujourd'hui son nom.

## ANNEXES

**L'**immigré - l'être de chair et de sang, pas le concept – est le fruit des rapports tourmentés entretiennent la France et l'Algérie depuis près de 200 ans. Il est aussi le produit vivant des politiques successives menées par son pays d'accueil en matière d'immigration.

Cette double histoire, complexe à souhait, court en filigrane dans les propos de tous les personnages du film. C'est pourquoi, il semble nécessaire d'en faire ici le rappel. Pour citer Abdelmalek Sayad, à qui Elisabeth Leuvrey a dédié *La Traversée* :

« Les sociétés d'accueil et d'origine devraient avoir à cœur toutes les deux d'intégrer à leur propre histoire la part qui leur revient respectivement dans la relation qui les lie l'une à l'autre et d'accepter cette part d'histoire, en toute connaissance de cause, sans aucun complexe, ni sentiment de honte ou de culpabilité. »

# ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE, DES RAPPORTS TOURMENTÉS...

## D'ABORD, LA COLONISATION...

Jun 1830 : l'armée française débarque en Algérie. Le dey d'Alger capitule et s'exile en Italie. Mais la conquête de l'Algérie n'est véritablement effective qu'après la reddition de l'émir Abd el-Kader en 1847. L'annexion à la république française est officiellement déclarée l'année suivante.

Jusqu'à son indépendance, en 1962, le pays connaîtra plusieurs statuts : « possessions françaises », puis « colonie » et enfin « départements français », tandis que les autochtones seront successivement des « indigènes », des « sujets français » puis des « Français musulmans d'Algérie ».



D'emblée, l'Algérie va devenir une importante colonie de peuplement. S'y installent, outre des Français, beaucoup d'Espagnols, d'Italiens et de Maltais, qui seront rapidement naturalisés.

Au recensement de 1959, ces Européens d'Algérie sont un peu plus d'un million, soit 10,5 % de la population. Mais dans l'Algérois, ce pourcentage s'élève à 30% et dans l'Oranais à 40%.

Pendant toute la période coloniale, les autochtones musulmans sont considérés comme des Français de seconde zone, régis par le Code de l'indigénat, qui les prive de l'essentiel des libertés et des droits politiques et qui instaure des pénalités spécifiques. Ce code édicté en 1881 perdure pratiquement jusqu'à l'indépendance. Entre 1865 et 1962, seulement 7 000 Musulmans ont bénéficié du statut de citoyen français.

A noter - ce qui ne constitue pas une excuse - que tous les colonisateurs (Britanniques, Portugais, Hollandais) ont adoptés des codes similaires.



## PUIS LA GUERRE ...

Si l'idée d'indépendance s'exprime dès les années 30, notamment par la voix de Messali Hadj, les premiers soulèvements commencent en 1954. Les combats vont ensuite s'intensifier et devenir particulièrement féroces.

Les gouvernements successifs de la IV<sup>e</sup> République se révèlent incapables de trouver une solution négociée.

Le général de Gaulle apparaît bientôt comme l'homme providentiel pour résoudre la crise. Devenu chef de l'Etat en 1958, il entame des négociations avec les indépendantistes, tout en poursuivant les actions militaires sur le terrain. A partir de 1960, certains Français d'Algérie s'opposent violemment à cette politique. Au sein de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) ils fomentent des attentats et même un putsch, qui échoue. Côté algérien, les choses ne sont pas simples non plus, car les indépendantistes ne sont pas tous du même bord.

Les négociations aboutissent néanmoins le 18 mars 1962. Les accords d'Evian prévoient un cessez-le-feu immédiat et l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Au lendemain des résultats, l'indépendance de l'Algérie est proclamée, le 5 juillet 1962.

Entre avril et août 1962, environ 900.000 de ceux qu'on ne va pas tarder à appeler les *Pieds Noirs* ou les *rapatriés* quittent précipitamment l'Algérie. S'y ajoute un certain nombre d'Algériens qui s'étaient rangés du côté de la France, notamment les supplétifs de l'armée appelés *harkis*. L'essentiel des rapatriements se fait par Marseille.



Monuments  
aux morts  
de la guerre  
d'Algérie à  
Paris et  
Alger



## LES PERTES HUMAINES

Côté français, les victimes ont été essentiellement des militaires : 25 000 soldats tués (dont 5000 Français musulmans) et 65 000 blessés. S'y ajoutent 2 800 victimes civiles pendant le conflit proprement dit, et à

peu près le même nombre après le cessez-le-feu.

Les pertes algériennes, essentiellement civiles, ont été plus difficiles à recenser. On a parfois parlé d'un million de morts. Aujourd'hui, les historiens estiment que le chiffre de 300 000 est le plus vraisemblable.

A cette comptabilité macabre, il faut encore ajouter les harkis massacrés après le cessez-le-feu (environ 60 000)

Si l'on ajoute que la torture a été pratiquée de part et d'autre, on comprend que ce conflit reste un sujet sensible et le travail de réconciliation délicat.

# L'IMMIGRATION ALGÉRIENNE EN FRANCE :

## UNE LONGUE HISTOIRE PLEINE D'ALÉAS !

**U**ne médiathèque entière ne suffirait pas à contenir tous les travaux qui ont été faits, ou qui sont en cours, sur l'immigration algérienne en France. Lié aux événements historiques, aux transformations économiques et à l'évolution des mentalités, le sujet est immense et d'une folle complexité. Les pages qui suivent n'ont d'autre ambition que d'en donner les très grandes lignes. Ceci afin de permettre aux spectateurs de *la Traversée* de mieux appréhender ce que les personnages du film ont vécu et subi, de quels événements, en fonction de leur âge, ils ont pu être les témoins, voire les acteurs.

Ce chapitre esquisse les grands traits de l'immigration algérienne, dans sa spécificité propre, jusque dans les années 70. Ensuite, l'arsenal législatif qui se met en place oblige à évoquer l'immigration dans son ensemble. Mais les Algériens, qui y restent très majoritaires, sont les premiers visés par les politiques successives de « contention ».

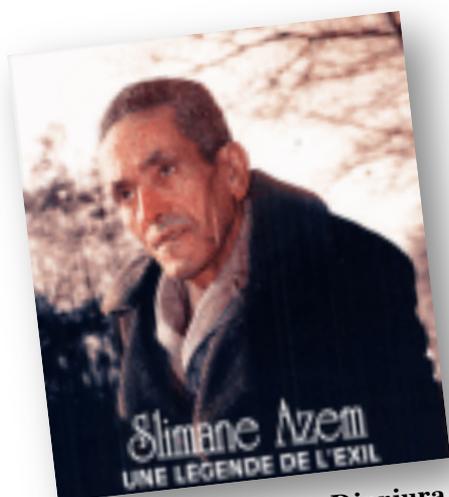


## L'IMMIGRÉ DES ANNÉES 30

Dès les années 1910, des Algériens, surtout Kabyles, émigrent en métropole. On en dénombre environ 13 000 en 1914. Pour faire face à l'effort de guerre, un décret de 1916 facilite leur venue. L'émigration se poursuit régulièrement tout au long des années 20 et 30, toujours avec une forte dominante kabyle. Ces premiers immigrés sont le plus souvent employés comme journaliers dans les campagnes, terrassiers ou manœuvres dans les villes, débardeurs dans les ports, notamment à Marseille.



Journalier algérien en métropole vers 1939



Débarquant du Djurjura dans une aciérie de Longwy en 1937, Slimane Azem va chanter les souffrances de la première génération. Il sera la voix de leur exil.

Le nombre de travailleurs étrangers en France passe de 1 766 298 en 1954 à 3 442 415 en 1974.

Trait qui se conservera longtemps (voir p. 12) : c'est souvent la famille, voire l'assemblée locale, qui désigne celui qui aura la charge de venir en France assurer la subsistance du groupe. Il n'est pas rare que des rotations de 3 à 4 ans s'organisent entre jeunes d'un même village.

Que l'on marie presque toujours avant leur départ : manière efficace de s'assurer qu'ils reviendront ! En 1976, l'autorisation du regroupement familial, viendra modifier ce système.

Autre point important : au contact des ouvriers de métropole, les premiers militants politiques et syndicaux apparaissent chez les travailleurs immigrés durant cette période. Ils seront les précurseurs et les fers de lance des idées indépendantistes.

## PENDANT LES TRENTE GLORIEUSES

Pendant la période de prospérité qui suit la Libération - les fameuses *Trente Glorieuses* - l'économie tourne à plein et le besoin de main d'œuvre est pressant. Tout au long des années 50 et 60, le patronat encourage vivement, et parfois même organise, la venue massive d'immigrés en provenance de toute l'Algérie. Il y trouve en effet une main d'œuvre docile, qui accepte souvent les pires conditions de travail et de salaire, notamment dans le BTP et la métallurgie, de surcroît utilisable pour briser les grèves des ouvriers métropolitains, plus syndiqués et plus politisés. (D'où, d'ailleurs, une certaine défiance de ces derniers à l'égard des nouveaux venus.)

Quoique déjà très nombreux, ces immigrés sont alors « invisibles ». Comme dans les années 30, ce sont pour la plupart des hommes seuls qui vivent de façon très effacée dans des foyers, des meublés tenus par des « marchands de sommeil » ou des bidonvilles, comme celui de Nanterre.



Pourtant, ils se satisfont de moins en moins de leur solitude : le nombre de familles installées en France passe de 7 000 en 1954 à 30 000 en 1962. Mouvement irréversible qui obligera le gouvernement français à autoriser le regroupement familial quelque quinze ans plus tard.

Les « événements d'Algérie » ne freinent pas ce flux. Au contraire. D'abord parce que, guerre ou pas, l'expansion économique continue. Et puis parce que les indépendantistes y trouvent leur compte : ils se servent du vivier immigré à la fois comme « base arrière » et comme moyen de pression sur le gouvernement français. D'où les grandes manifestations que le FLN lance en plein Paris, toutes sévèrement réprimées par la police, en particulier celle du 17 octobre 1961, qui fera une centaine de morts parmi les Algériens.

En 1962, l'indépendance ne change rien au flux migratoire.



Paris 1960 : des ouvriers algériens manifestent pour l'indépendance



Grève chez Renault en 1971

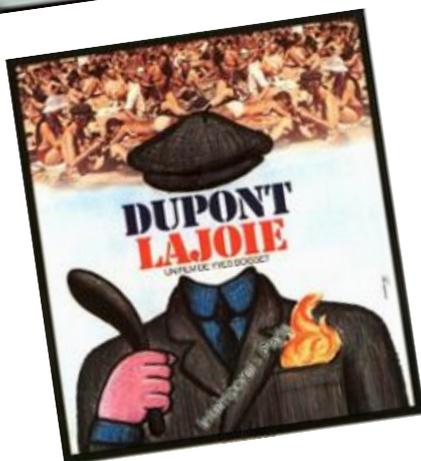
## LE TOURNANT DES ANNÉES 70

A l'orée des années 70, l'immigration algérienne en France subit des modifications profondes sous l'effet de deux facteurs, l'un qui relève de l'évolution des mentalités, l'autre de l'économie.

### L'IMMIGRÉ SORT DE L'OMBRE

Sur le plan des mentalités, on note une prise de conscience qui touche à la fois l'immigré lui-même et la société française. Les problématiques liées à la guerre d'Algérie ne faisant plus écran, le sort indigne qui lui est réservé commence à apparaître au grand jour : l'immigré cesse peu à peu d'être « invisible ».

En 1968, les étudiants contestataires l'incluent dans leur remuante défense des minorités et entraînent une partie de la gauche et des grands intellectuels sur le même positionnement. C'est ainsi qu'en 1972 naît le GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés) qui, jusqu'à aujourd'hui, fait un remarquable travail juridique pour faire respecter les droits fondamentaux des immigrés. C'est notamment grâce à son action qu'à partir de cette époque, les décisions gouvernementales en matière d'immigration ne passent plus par de simples circulaires mais par des lois.



Parallèlement, les immigrés eux-mêmes s'organisent (une loi de 1968 les autorise à être délégués syndicaux) et entament les premiers mouvements de revendication directement liés à leurs conditions de vie et de travail : grèves à répétition entre 1971 et 1975 dans les usines Renault (où ils sont très nombreux à travailler sur les chaînes), mobilisation, avec premières grèves de la faim, contre la circulaire Marcellin-Fontanet de 1972 qui conditionne l'attribution d'une carte de séjour à la détention d'un contrat de travail, et à partir de 1975 un féroce bras de fer avec la Sonacotra qui va durer cinq ans. Au plus fort de la mobilisation, la « grève des loyers » rassemblera 20 000 résidents. Ils obtiendront une réglementation des augmentations de loyer et un droit de regard sur le règlement intérieur.

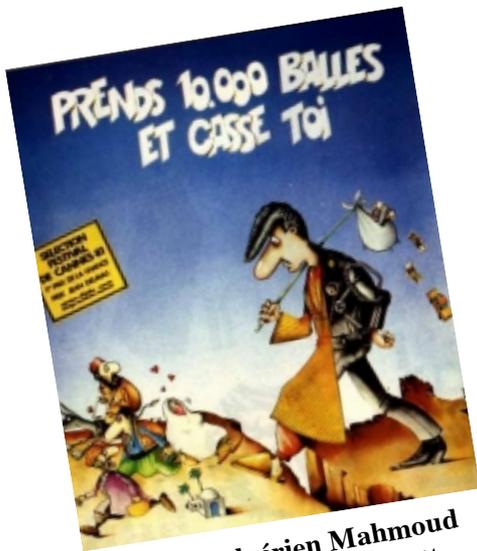
Bien qu'il en soit rarement fait mention, ces mouvements constituent, pour les immigrés, un jalon fondateur dans la conquête de leurs droits.

Il faut néanmoins compléter ce tableau en signalant qu'au cours de cette même période, des nostalgiques de l'OAS commettent toute une série de meurtres racistes, particulièrement dans le Midi (Yves Boisset en tirera, en 1974, un de ses films les plus célèbres : *Dupont Lajoie*) et qu'en 1972, Jean-Marie Le Pen crée le Front National dont le fondement repose, d'emblée, sur une opposition virulente à l'immigration.

### LE PREMIER CHOC PÉTROLIER ET L'ARRÊT OFFICIEL DE L'IMMIGRATION DE TRAVAIL

L'approche du phénomène migratoire va encore se complexifier en 1974 sous l'effet du premier choc pétrolier : finis les *Trente Glorieuses* et le plein emploi ! Face au chômage qui grimpe, tous les pays européens, sans même se concerter, donnent un sévère coup de frein à l'immigration. (Le slogan du Front National : « En France, 300 000 chômeurs et 300 000 immigrés ! » frappe les esprits.)

La circulaire Marcellin-Fontanet de 1972 avait déjà amorcé une politique de contrôle des flux en conditionnant la délivrance du permis de séjour à la possession d'un contrat de travail. Mais ce premier coup d'arrêt avait provoqué des tensions sur le marché du travail et, pour y remédier, le gouvernement avait normalisé la situation de quelques 40 000 travailleurs ! Situation bien différente après le choc pétrolier. Désormais, le but affiché est non seulement de tarir l'immigration, mais d'inverser le mouvement.



Le cinéaste algérien Mahmoud Zemmouri signe en 1980 cette plaisante comédie inspirée par le « million Stoléru ».



A partir du milieu des années 70, la France ne cessera plus de vouloir enrayer le flux migratoire. De façon plus ou moins coercitive selon les gouvernements ... Et sans pour autant y parvenir. Car en réalité, ni les entrées en France hors des procédures régulières, ni l'emploi d'étrangers sans titre ne s'arrêteront. Mais par effet mécanique, ces limitations rendront l'immigration de plus en plus clandestine.

C'est du moins ce que décident le président Giscard d'Estaing, qui vient juste d'être élu, et son gouvernement. Parallèlement à la suspension de l'immigration de travail, la loi Bonnet, considérée comme la première loi répressive sur l'immigration, instaure des contrôles plus rigoureux sur les entrées, les séjours, et le travail clandestin. S'y ajoutent des incitations au retour, dont le « Million Stoléru », du nom du secrétaire d'état chargé de sa mise en place. Il s'agit d'une prime de 10 000 francs que l'Etat offre à tout travailleur immigré disposé à rentrer au pays. Mais cette mesure n'aura pas l'effet escompté. Très peu d'immigrés demanderont à en bénéficier.

### LE REGROUPEMENT FAMILIAL

C'est également sous Giscard d'Estaing qu'est prise une mesure qui va radicalement changer la nature de l'immigration algérienne en France : l'autorisation du regroupement familial. On a vu qu'auparavant, la plupart des travailleurs immigrés ne voyaient leurs femmes et leurs enfants que quelques jours par an, pendant leurs congés, faute de pouvoir les faire venir en France. Avec le décret du 29 avril 1976 (signé par Jacques Chirac, alors Premier ministre) ces travailleurs peuvent désormais faire venir leur famille. A condition qu'ils séjournent en France depuis plus douze mois, qu'ils soient en situation légale, qu'ils aient des ressources stables et un logement adapté.

Prise sous la pression d'élus locaux soucieux de résorber les poches de pauvreté et les bidonvilles dans leurs communes, cette mesure a officiellement pour but « d'intégrer » - le terme apparaît - les travailleurs déjà établis en France. Mais, le gouvernement ne tarde pas à réaliser qu'elle est totalement contradictoire avec la limitation de l'immigration qu'il met en place par ailleurs. En vertu de quoi, dix-huit mois après la promulgation du décret, il décide purement et simplement de le suspendre !

La mobilisation des syndicats, d'une partie de l'Église et des associations de défense des droits de l'Homme incitera le Conseil d'État à casser cette décision au nom du droit à vivre en famille.



Par la suite, le regroupement familial, dans son principe, ne sera plus remis en question, d'autant qu'il sera garanti par le droit international. Mais les gouvernements les plus sévères en matière d'immigration, considérant qu'elle est la principale porte d'entrée des étrangers, en durciront les conditions jusqu'à en faire un véritable parcours du combattant pour les demandeurs.

## 1981 : L’AFFIRMATION DE L’IMMIGRATION COMME COMPOSANTE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE



François Mitterrand et son premier ministre Pierre Mauroy en 1981

A peine élu à la présidence de la République, en 1981, François Mitterrand rompt radicalement avec cette politique.

Dans l'esprit, il s'agit d'affirmer que la population immigrée est une composante de la société française, et non un simple réservoir de main d'œuvre ajustable au gré des fluctuations économiques, ou un nid potentiel de délinquance.

Dans les faits, le nouveau gouvernement supprime l'aide au retour, assouplit les conditions de séjour des immigrés, revoit les conditions d'expulsions (qu'il conditionne désormais à un jugement et non à une simple décision administrative) et annonce une procédure de régularisation massive. Sur 145 000 dossiers déposés, 132 000 recevront une réponse favorable. Cette « *grande régularisation* » bénéficiera majoritairement aux Algériens.

Trois ans plus tard, suite à la Marche des Beurs (cf p. 32), la loi du 17 juillet 1984 instaure la carte de séjour de 10 ans renouvelable automatiquement. Dissociant ainsi le droit au séjour et le fait d'avoir un emploi, elle inscrit dans les textes le caractère durable de la présence des immigrés.

Autre mesure dont les conséquences seront importantes : la demande d'autorisation que les étrangers devaient faire auprès du ministère de l'intérieur pour pouvoir créer une association est désormais supprimée. Cela va permettre un spectaculaire développement du mouvement associatif immigré.

A partir de 1983, l'immigration sert de bouc émissaire face aux dysfonctionnements du pays. Elle devient l'objet de toutes les surenchères et ne cessera plus de l'être jusqu'à aujourd'hui.



Dreux 1983 : le soir de la municipale

*« On ne mesure pas assez combien les ouvriers immigrés souffrent du climat de suspicion qui a gagné le travail et dont ils font une douloureuse expérience : des ouvriers pourtant analphabètes ont gardé des coupures de journaux rapportant les commentaires d'hommes politiques dénonçant les grèves des immigrés, laissant entendre qu'ils seraient de connivence avec quelque force étrangère. »*

Abdelmalek Sayad  
in *Libération* du 1<sup>er</sup> février 1983

## « LE TONNERRE DE DREUX »

Mais le Front National, jusque là considéré comme un groupuscule insignifiant, monte alors en puissance en surfant sur les questions d'immigration et d'insécurité. La droite classique hésite cependant à faire alliance avec lui jusqu'aux municipales de 1983, où un tabou va tomber.

C'est en effet une liste commune RPR - Front National qui permet d'enlever la ville de Dreux à la gauche après une campagne sur les thèmes favoris du FN. Dans l'opinion, comme dans le milieu politique, cette élection résonne comme un coup de tonnerre.

Un an plus tard, le FN remporte dix sièges aux européennes. Il obtient ensuite trente-cinq députés aux législatives de 1986. L'immigration occupe désormais l'arène politique et les médias ; elle devient un sujet majeur qui divise l'opinion.

## LA GAUCHE MARQUE LE PAS

La gauche se fait alors beaucoup plus timide sur le sujet. Le droit de vote aux immigrés, qui figurait dans le programme de campagne de François Mitterrand, passe ainsi à la trappe. Sur le terrain, la politique d'insertion est à la traîne et les contrôles massifs reprennent. Et toujours en 1983, le gouvernement socialiste accuse les grévistes des usines Renault de Billancourt, majoritairement des Algériens, d'être manipulés par des intégristes. C'est la première fois que l'argument apparaît et le sociologue Abdelmalek Sayad le déplore aussitôt dans un article intitulé : « *Intégrisme musulman et grèves d'immigrés : quelle mouche a piqué Mauroy et Defferre ?* » (respectivement Premier ministre et ministre de l'intérieur de l'époque)

## LA DEUXIÈME GÉNÉRATION ENTRE EN SCÈNE



C'est dans ce contexte mouvementé que la « deuxième génération », fruit du regroupement familial, entre en scène. La deuxième génération, ce sont les enfants d'immigrés nés et scolarisés en France. De par le « droit du sol », ils sont français. Mais ils se heurtent à de graves problèmes d'intégration et de discrimination : difficulté à trouver du travail, mépris, racisme, relégation dans des banlieues mal conçues, mal desservies et très vite ghettoïsées.



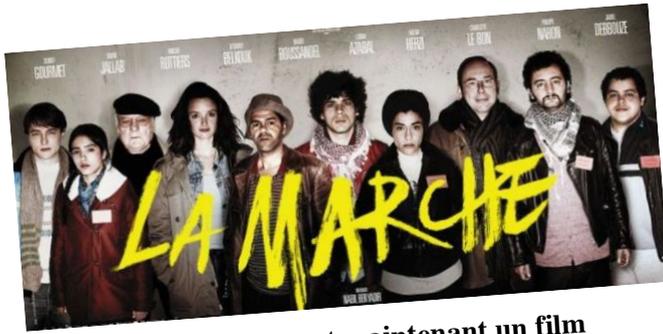
Langage, comportement, tenue vestimentaire : ces jeunes donnent naissance à la « culture beur » popularisée, souvent sur le mode de l'humour, par les premiers acteurs issus de l'immigration. En 1986, Smâïn en devient le porte-drapeau avec son one man show à succès, *A star is Beur*.

Le cinéma, lui, mettra plus longtemps à s'emparer du sujet. Ce n'est qu'en 1995, avec le succès de *La Haine*, que naît le « film de banlieue », qui deviendra un genre à part entière.



### LA MARCHÉ DES BEURS

Pendant ce temps, sur le terrain, certains de ceux que l'on appelle alors « les jeunes Beurs » se révoltent contre leur condition de façon anarchique et spontanée : incendies de voitures, dégradations urbaines, courses-poursuites avec la police, etc.. Ces affrontements avec les forces de l'ordre touchent surtout les banlieues parisiennes et lyonnaises.



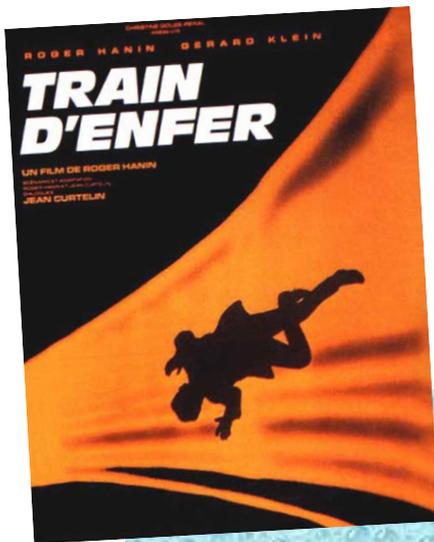
**La Marche des Beurs est maintenant un film interprété par Djamel Debbouze. Sortie: le 27 novembre 2013**

Au cours de l'été 1983, le militant associatif Toumi Djäïda est blessé par la police lors d'un « rodéo » dans le quartier des Minguettes, à Vénissieux. En signe de protestation, les habitants décident alors d'organiser une grande marche pour l'égalité, inspirée de l'action de Martin Luther King.

Baptisée « Marche des Beurs », elle part de Marseille le 15 octobre 1983, sans grand retentissement.

Mais, quand survient le terrible crime raciste à bord du « Train d'enfer » (cf ci-dessous) elle prend alors une ampleur considérable. Et quand elle s'achève le 3 décembre à Paris, le cortège réunit plus de 60 000 personnes.

Après avoir reçu une délégation des marcheurs, le président Mitterrand instituera la carte de séjour de 10 ans. (cf p.30)



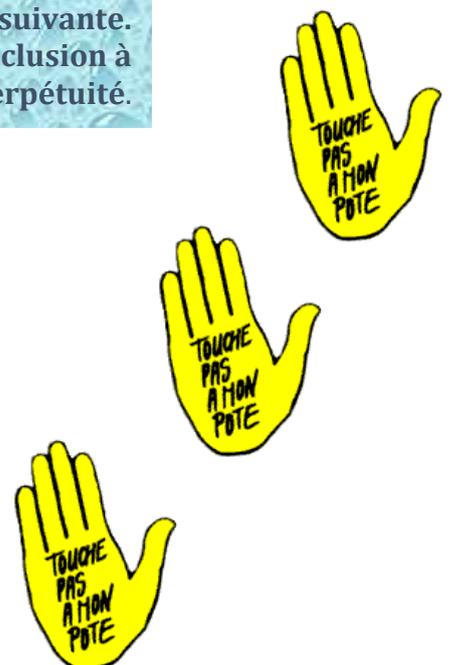
**Le 14 novembre 1983, dans le Bordeaux-Vintimille, trois candidats - légionnaires avinés battent à mort puis déférestrent un jeune touriste algérien de 26 ans, Habib Grimzi.**

**Les occupants des compartiments voisins entendent les cris, mais n'interviennent pas. Roger Hanin en tirera un film l'année suivante. Les assassins seront condamnés à la réclusion à perpétuité.**

Déjà encouragé par la simplification des conditions d'association pour les étrangers (cf p. 30) le mouvement associatif se trouve catalysé par la Marche des Beurs.

Fortement axé sur l'idée de citoyenneté, il est très actif tout au long des années 80.

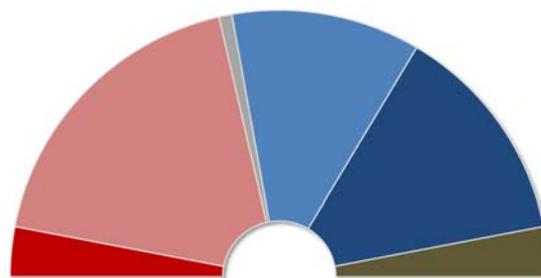
SOS-Racisme, par exemple, est créé en 1984 et sa campagne *Touche pas à mon pote*, associée à de grands concerts de rock, connaît un énorme retentissement, spécialement auprès des jeunes. Même s'il sera handicapé par les dissensions internes et les récupérations politiques, cet élan sera capital pour la deuxième génération.



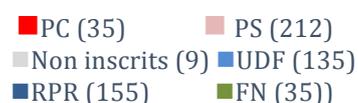
## 1986 - 2002 : LE TRAITEMENT DE L'IMMIGRATION AU GRÉ DES ALTERNANCES POLITIQUES

A partir du milieu des années 80, la perception des immigrés dans l'opinion et le traitement politique de l'immigration vont considérablement évoluer sous l'effet de quatre facteurs :

- La montée incessante du chômage (En 1985, presque trois millions)
- La montée du terrorisme islamique dans le monde. Entre décembre 1985 et septembre 1986, la France est ciblée dans une quinzaine d'attentats, qui font au total 13 morts et 303 blessés, le plus meurtrier étant celui de la rue de Rennes, à Paris.
- La montée du Front National. Il obtient 35 sièges aux législatives de 1986 et entre dans plusieurs assemblées territoriales grâce à des alliances passées avec la droite classique à l'occasion des régionales.
- L'alternance de plus en plus rapide entre la droite, qui durcit les lois sur l'immigration à chacun de ses passages au pouvoir, et la gauche, qui les adoucit mais sans les abolir.



L'assemblée Nationale de mars 86



Plaque commémorative de l'attentat de la rue de Rennes

### 1986 – 1993 : LES LOIS PASQUA

En 1986, le premier gouvernement de cohabitation, dirigé par Jacques Chirac, se dote d'un ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, qui applique aussitôt une politique « musclée » en matière d'immigration.



La première loi qui porte son nom régule de façon très stricte les conditions d'entrée des étrangers en France et restreint les conditions de séjour : les raisons administratives pour refuser l'attribution d'une carte de séjour ou son renouvellement sont désormais légions. Elle rend par ailleurs aux préfets le droit de prononcer la reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière.

Les extraditions d'immigrés pris à travailler « au noir » se multiplient aussitôt. Destiné à faire un exemple spectaculaire, le « charter des 101 Maliens », organisé manu militari en octobre 1986, provoquera le malaise jusqu'au sein du gouvernement.

Après la réélection de François Mitterrand en mai 1988, la gauche revient au pouvoir. Elle adoucit la loi Pasqua mais ne l'abroge pas.

En 1993, intervient la seconde cohabitation. Charles Pasqua reprend le ministère de l'Intérieur, sous le gouvernement Balladur cette fois. Il fait voter une seconde loi qui conditionne l'affiliation et le bénéfice des prestations sociales (couverture médicale, allocations-chômage, etc..) au caractère légal du séjour de l'immigré et de ses ayants-droits majeurs.

L'autre réforme essentielle touche au droit du sol : la nationalité française n'est plus automatique pour les mineurs nés en France de parents étrangers. Elle est désormais conditionnée à la légalité du séjour de leur famille et à une demande officielle à faire entre 16 et 21 ans. Parallèlement, tout étranger ayant été condamné à plus de six mois de prison ne peut plus être naturalisé, de même qu'une personne vivant en état de polygamie.



### VISA, TRÈS CHER VISA

**Confronté aux attentats terroristes de 1985 - 86 et par ailleurs obligé de se conformer aux accords de Schengen, le gouvernement rétablit le visa d'entrée à partir d'octobre 1986.**

**Pour les ressortissants des pays « à risque migratoire », notamment l'Algérie, il restera définitivement obligatoire, y compris pour de courts séjours.**

**Aujourd'hui encore, il est accordé avec parcimonie, les consulats enquêtant de près sur « les intentions réelles du demandeur » et n'ayant pas à motiver un refus.**

**Lorsque le demandeur donne comme raison la visite à un proche résidant en France, il doit joindre à son dossier une attestation d'accueil signée par ladite personne et visée par sa mairie de résidence.**

**Le visa est ainsi une pièce majeure de contrôle des flux.**

De par leur dureté et la rigueur avec laquelle elles seront appliquées, les lois Pasqua auront un impact considérable. Moins sur le flux migratoire, qui ne s'arrêtera pas, que sur les immigrés et les enfants d'immigrés, pourtant français, dont la vie quotidienne va être littéralement empoisonnée par l'intensification des contrôles d'identité, la généralisation du fichage, la crainte permanente de l'expulsion et l'immixtion de la police dans la vie privée (traque aux faux touristes, aux faux conjoints, aux sans papiers ou aux regroupements familiaux illégaux) On verra dans les paragraphes suivants que ces lois conduiront la frange la plus défavorisée de la deuxième génération à un violent ressentiment envers la France.

## 1989 : L'IMMIGRATION À L'ÉPREUVE DE LA LAÏCITÉ

Si au cours de cette période, les gouvernements successifs ont pour objectif le contrôle des flux migratoires, la société civile, elle, s'interroge surtout sur « l'intégration », mot qui revient alors comme une incantation magique, et qui consiste, en fait, à demander à l'immigré d'adopter les canons du vivre ensemble « à la française », avec la laïcité comme pierre angulaire.

Par delà les clivages politiques et idéologiques, il est en effet un consensus propre au pays qui semble intangible : le religieux relève de la sphère du privé et n'a pas à interférer dans la vie publique. Or, sans même parler de pression ou de manipulation islamiste éventuelle, ce concept peut sembler difficile pour des personnes originaires de pays - ceux de tradition musulmane en particulier - où la religion imprègne, voire régit, le quotidien.



Creil 1989 : le proviseur exclut les élèves voilées



### L'AFFAIRE DU FOULARD

En 1989, confrontée à « l'affaire du foulard », la République va devoir déterminer, dans le champ de l'école, la frontière entre la liberté de culte et de conscience, qu'elle garantit, et les fondements laïques, sur lesquels elle repose expressément.

Tout commence à la rentrée 1989, au début du second septennat de Mitterrand (sous un gouvernement de gauche donc), quand le proviseur du collège Gabriel-Havez de Creil exclut de l'établissement trois élèves qui refusent d'enlever leur foulard islamique pendant les cours.

S'ouvre alors un débat passionné. Les prises de position - pour ou contre l'autorisation du voile à l'école, pour ou contre l'expulsion - dépassent le traditionnel clivage gauche-droite. Quant aux associations musulmanes, elles font davantage entendre leurs rivalités que leur lecture de la laïcité.

Des affaires semblables éclatent ensuite un peu partout, provoquant bientôt une situation ingérable. Les chefs d'établissements optent en effet presque tous pour l'exclusion des élèves voilées, tandis que les tribunaux annulent cette décision une fois sur deux !

Finalement, le Parlement légifère : en 2004, une loi interdit le port de tout signe religieux ostensible dans les établissements scolaires publics. En 2013, la Charte de la laïcité à l'école, affichée dans tous les « bahuts » du pays, viendra réaffirmer et expliciter ce principe.

## 1991 : LE MÉPRIS DES IMMIGRÉS S’AFFICHE



Depuis 1983, l’immigration est donc l’objet de toutes les surenchères. Surenchères de lois, comme on vient de le voir (et comme on le verra encore)

Mais aussi surenchères verbales.

De ce point de vue, l’histoire de l’immigration en France connaît un nouveau tournant lorsque, au tout début des années 90, le discours raciste envers les immigrés se généralise et acquiert, en quelque sorte, droit de cité ; lorsqu’il est tenu non par des militants de la droite extrême, mais par des républicains bon teint, responsables politiques de surcroît.

Les dérapages de cet ordre sont nombreux mais le plus emblématique, celui qui fait véritablement sauter un verrou, c’est le discours d’Orléans, dit « *Le bruit et l’odeur* », prononcé par Jacques Chirac le 19 juin 1991.

Ancien premier ministre, maire de Paris et président du RPR, Jacques Chirac s’est dit à plusieurs reprises pour une France pluraliste et multiraciale. Pourtant, au cours de ce dîner-débat, il n’hésite pas à déclarer devant micros et caméras :

*« Notre problème, ce n’est pas les étrangers, c’est qu’il y a overdose. C’est peut-être vrai qu’il n’y a pas plus d’étrangers qu’avant la guerre, mais ce ne sont pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d’avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous, ça pose moins de problèmes que d’avoir des musulmans et des Noirs [...] Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte d’Or où je me promenais avec Alain Juppé il y a trois ou quatre jours, qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs, et qui voit sur le palier à côté de son HLM, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses, et une vingtaine de gosses, et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales, sans naturellement travailler ! Si vous ajoutez à cela le bruit et l’odeur, eh bien, le travailleur français sur le palier, il devient fou. [...] Et ce n’est pas être raciste que de dire cela. [...]»*

Les réactions des politiques à ce discours seront ... politiciennes ! En fait, seul, le milieu associatif exprimera une réelle indignation. Ainsi, le MRAP portera plainte contre le maire de Paris pour ses propos, mais sera débouté par le Tribunal de Grande Instance de Paris en 1992. L’effet de ce discours sera, en tout cas, dévastateur dans les banlieues. Plusieurs chanteurs issus de l’immigration s’insurgeront contre ces paroles, en particulier le groupe Zebda (photo ci-dessus) avec sa célèbre chanson « *Le bruit et l’odeur* ».

## 1995 – 1997 : ATTENTATS, SANS PAPIERS ET LOI DEBRÉ



25 juillet 1995 : le RER après l'explosion de la bombe

### UN POSEUR DE BOMBES NOMMÉ KELKAL

Entre juillet et octobre 1995, la France est secouée par une série d'attentats à la bombe, dont le plus meurtrier est celui du RER B à la station Saint-Michel. Ils feront au total huit morts et deux cent blessés. Venant après l'assassinat de cinq Français à Alger et la prise d'otages à bord d'un Airbus d'Air France en 1994, ces attentats sont à replacer dans le contexte de la guerre civile qui sévit en Algérie depuis 1991 : il s'agit, pour le GIA islamiste, de faire payer à la France son soutien appuyé au gouvernement algérien.

L'opinion est d'autant plus troublée par ces actes terroristes, qu'ils sont le fait non de djihadistes venus d'Algérie « en mission », mais de jeunes gens vivant en France depuis plusieurs années, voire qui y ont été élevés dès leur plus jeune âge, comme c'est le cas de Khaled Kelkal.

Cet enfant de Vaulx-en-Velin tombé sous les balles de la police après avoir commis plusieurs de ces attentats incarne, le premier, la folie terroriste qui peut saisir un jeune issu de l'immigration en perte totale de repères. Des années plus tard, en 2012, Mohamed Merah en sera un autre exemple.



### LE COMBAT DES SANS PAPIERS

Révolte toute autre, d'une nature pacifique et citoyenne celle-là, avec le Mouvement des Sans papiers qui apparaît au cours de l'été 1996.

Les immigrés qui se structurent autour de ce mouvement sont très souvent établis en France depuis plusieurs années.

Jusqu'aux lois Pasqua, quasiment tous étaient en situation régulière et pouvaient travailler et vivre en famille. Avec la nouvelle législation, ils perdent leur titre de séjour et se retrouvent dans une situation kafkaïenne.

Ils décident alors de sortir de « l'invisibilité » pour faire connaître leur condition et appeler à la solidarité. En occupant plusieurs bâtiments publics, ils réussissent à déclencher un véritable mouvement d'opinion (certaines manifestations réuniront jusqu'à 15 000 personnes) et obtiennent le soutien actif de nombreuses associations. L'occupation de l'église Saint-Bernard, en juin 1996, symbolise bientôt le bras de fer qui s'instaure avec le gouvernement. Celui-ci ne cède pas : les 300 sans papiers sont délogés, au bout de 55 jours, par 1500 CRS. Le Mouvement des Sans papiers se remobilisera régulièrement au cours des années suivantes.

## LA LOI DEBRÉ

C'est dans une France écartelée entre la réprobation inquiète de la violence islamiste, réactivée par l'assassinat des moines de Tibhirine en mai 1996, et une relative sympathie pour le Mouvement des Sans papiers que Jean-Louis Debré, alors ministre de l'intérieur (du gouvernement Juppé II) présente en novembre 1996 une nouvelle loi qui durcit encore les conditions d'admission et de séjour des immigrés.

Soucieuse de couper l'herbe sous le pied de l'extrême-droite à l'approche des élections, et alors que les socialistes semblent aux abonnés absents, la majorité RPR renchérit encore sur le volet sécuritaire de cette nouvelle loi lors de sa discussion à la Chambre.

La confiscation du passeport des étrangers en situation irrégulière et la mémorisation des empreintes digitales des étrangers qui demandent un titre de séjour figurent ainsi parmi les nouvelles dispositions.

Pendant la « navette » de la loi entre la Chambre et le Sénat, il se produit toutefois un « sursaut citoyen » inattendu : un collectif de 59 cinéastes appelle à la désobéissance civile.

C'est le début d'un nouveau mouvement de protestation qui va réunir des milliers de signatures et agréger jusqu'à 100 000 manifestants dans les rues de Paris.

Le Conseil constitutionnel, saisi par l'opposition, intervient alors pour censurer les deux mesures les plus « liberticides » de la loi. (Voir ci-contre)

**LE CONSEIL  
CONSTITUTIONNEL  
REFUSERA :**

- Que la police ait accès au fichier d'empreintes des demandeurs d'asile ;
- Que l'administration puisse dénier le renouvellement de la carte de séjour à une personne simplement suspectée de troubler l'ordre public

COLLECTIF DES CINEASTES POUR LES « SANS-PAPIERS »  
présente  
**On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici !**

Ainsi corrigée, elle est adoptée en juin 1997. Dans la mesure où elle complète les mesures déjà prises par Charles Pasqua, on parle désormais des lois Pasqua-Debré...En matière d'immigration, elles seront suivies de plusieurs autres !

## RESSENTIMENT DANS LES CITÉS



« ...Qu'est-ce qu'on attend pour  
foutre le feu ? Juste d'être un  
peu plus nombreux... »

Groupe NTM, chanson *Le soufre* (1998)

### NAISSANCE DU RAP FRANÇAIS

Les « années Pasqua-Debré » coïncident avec l'apparition du rap français, qui devient très rapidement l'expression de la « rage » ressentie par les jeunes des banlieues. Le rap décrit sans fard la vie dans les cités et, souvent, prône la révolte. Les titres les plus radicaux feront d'ailleurs l'objet d'une censure. Parmi les premiers groupes, NTM et IAM, créés respectivement en 1988 et 1989.

### FLAMBÉES DE VIOLENCE

Conséquence des lois Pasqua-Debré, ou plutôt de leur application concrète : la naissance d'un violent ressentiment (« la rage », « la haine ») dans les quartiers immigrés et les banlieues.

Bien entendu, ces lois ne sont pas seules en cause pour expliquer le climat délétère qui s'y installe peu à peu. Ont également leur part : le chômage, l'absence de perspectives, le manque de volonté (ou d'imagination) des gouvernement successifs pour réduire la « mal-vie ».

Mais, sur le terrain, le malaise se cristallise autour de ces lois : la police devient l'objet d'une véritable haine en raison de fréquents contrôles « au faciès », souvent « musclés » de surcroît, destinés à débusquer les clandestins. Les jeunes sont excédés d'être traités comme des parias et des délinquants en puissance.

1993, 1995, 1998, 1999 : un contrôle de trop, la poursuite d'un délinquant qui tourne mal, a fortiori une bavure policière, et c'est une flambée de violence.

(Réaction que le travail civique de la décennie précédente avait beaucoup freinée.)

Ces violences touchent essentiellement la banlieue parisienne et plus encore, la banlieue lyonnaise.

Vaulx-en-Velin en sera le point de fixation.

### DE LA COUPE DU MONDE AU MATCH FRANCE - ALGÉRIE

Les matches de foot offrent bientôt une autre illustration de ce ressentiment. Pourtant, en 1998, avec la victoire en Coupe du monde d'une équipe de France résolument pluriethnique, le pays euphorique se voit en black blanc beur. Quel meilleur symbole de l'intégration ? Zidane est adoré de tous ; on scande « *Zizou président* » à tous les coins de rues et le racisme semble hors jeu.

Patatras ! A peine trois ans plus tard, en mai 2001, c'est au contraire le ressentiment à l'égard de la France et de ses symboles qui va gâcher la fête lors d'un match amical entre la France et l'Algérie au Stade de France.

Pour les millions de téléspectateurs qui suivent la rencontre, le choc est considérable : *Marseillaise* copieusement sifflée, terrain envahi par des jeunes des cités (Photo ci-contre)... Symbole négatif s'il en est : la rencontre ne pourra pas aller à son terme.

De semblables incidents se reproduiront lors d'autres matches avec des équipes du Maghreb, signe que la rage des banlieues y a trouvé un exutoire, que le sentiment d'appartenance est sérieusement malade.



## L'ÉTAU SE DESSERRE UN PEU...

Parallèlement, sur le terrain politique, les législatives de 1997 conduisent à une troisième cohabitation, cette fois dans l'autre sens. S'il n'abroge pas l'ensemble des lois Pasqua-Debré, le gouvernement Jospin en corrige les aspects les plus discriminants. Il rétablit ainsi l'automaticité de la nationalité française pour tout enfant né en France. (Loi Guigou de mars 1998, portée par une importante mobilisation citoyenne) Il procède par ailleurs à une seconde « grande régularisation » - 80 000 sur 143 000 demandes - et crée une police de proximité, dans le but d'« *humaniser les jeunes aux yeux de la police et d'humaniser la police aux yeux des jeunes* ».

## ... AVANT DE SE RESSERRER À NOUVEAU

Réélu en 2002 à la présidence de la République (face à Jean-Marie Le Pen), Jacques Chirac choisit Nicolas Sarkozy comme ministre de l'intérieur. Alors que la ghettoïsation et le malaise des banlieues s'amplifient, celui-ci met en place une politique qui, par sa dureté, prolonge celle de Charles Pasqua, mais qui innove sur un certain nombre de points. Visant une « *immigration choisie plutôt que subie* », il subordonne l'obtention de la carte de résident à des critères d'intégration (connaissance de la langue, etc ...) durcit les conditions de régularisation des sans papiers et du regroupement familial, et parallèlement, relance l'immigration de travail dans des secteurs précis de l'économie.

## TOLÉRANCE ZÉRO ET ÉMEUTES URBAINES



Zyed (17 ans) et Bouna (15 ans) dont la mort déclenche trois semaines d'émeutes en 2005

Autre particularité de cette politique : la liaison désormais bien affirmée entre immigration et insécurité. Le ministre prône « *la tolérance zéro* » envers tous ceux qui, selon lui, « *menacent la sécurité des Français, en premier lieu les gens du voyage, les jeunes des banlieues et les immigrés illégaux.* »

Les émeutes qui commencent en octobre 2005 à Clichy-sous-Bois (suite à l'électrocution mortelle de deux adolescents réfugiés dans un transformateur pour échapper à un contrôle de police) et qui gagnent ensuite tout le pays, lui donnent l'occasion d'appliquer ces principes sur le terrain. Trois semaines de violences où des jeunes des cités, majoritairement issus de l'immigration, s'affrontent sans relâche aux forces de police à coup de cocktails Molotov. Provoquant des dégâts considérables - incendie de 300 bâtiments, dont des écoles et des médiathèques, et de 10 000 voitures, 130 policiers et émeutiers blessés - ces émeutes tranchent, par leur longueur, leur extension à toute la France, l'ampleur des destructions et la médiatisation politique au niveau national et international, avec les affrontements que l'on avait connu précédemment dans les banlieues. A cette date, aucun autre pays européen n'a eu à faire face à des émeutes urbaines d'une telle durée et d'une telle ampleur.

La manière forte qu'utilisera l'Etat pour y répondre aura, sur le moment, l'assentiment d'une majorité de Français.

### PARADOXE !

Parallèlement à cette politique très dure, le président Chirac crée, sur proposition d'un groupe d'historiens, un Musée de l'Immigration destiné à rendre hommage à l'apport des immigrés à la construction de la France. Le musée ouvre en 2007 dans le Palais de la Porte dorée, construit - ô symbole - pour l'Exposition coloniale de 1931.



## LA DOCTRINE SARKOZYSTE

Elu à la présidence de la République en 2007, Nicolas Sarkozy choisit plusieurs ministres issus de l'immigration dans son gouvernement - Rachida Dati, Fadela Amara, Rama Yade - mais n'en renforce pas moins la politique déjà très dure qu'il avait menée, sous Chirac, en tant que ministre de l'intérieur.

## IDENTITÉ NATIONALE

Il crée d'emblée un ministère spécifiquement chargé de l'immigration (qui dépendait auparavant de l'intérieur, des affaires sociales ou des affaires étrangères selon les questions à régler) auquel il donne un nom hautement significatif : *Ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale*.

Il le confie à Brice Hortefeux, qui prépare aussitôt une nouvelle « *loi relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile* ». Se fixant comme priorité la lutte contre l'immigration clandestine et la limitation du regroupement familial, elle ajoute à l'arsenal déjà en vigueur les statistiques ethniques, disposition qui sera invalidée par le Conseil constitutionnel, et l'instauration de test ADN pour vérifier le bien-fondé des demandes de regroupement familial, mesure controversée dont les décrets d'application ne paraîtront finalement jamais. Le ministère, qui passe ensuite à Eric Besson, se donne aussi des objectifs chiffrés en matière d'expulsions (25 000 en 2007 ; 26 000 en 2008 ; 28 000 en 2010.) qui seront atteints à 50%.

Dès son arrivée à ce ministère, en 2009, Eric Besson lance un « *grand débat sur l'identité nationale* », jalonné de dérapages racistes et jugé très choquant par une partie du pays. Source de multiples polémiques jusque dans les rangs de l'UMP, le débat finit par s'évaporer avec la suppression, en novembre 2010, de ce ministère, lui-même très contesté.

## LES « ÉMEUTES ETHNIQUES » DE GRENOBLE

Avec les émeutes de Grenoble de juin 2010, le divorce entre les « jeunes des quartiers » et l'Etat semble consommé. Cette fois, les violences éclatent après une opération de police tout à fait normale puisqu'elle fait suite à un braquage dans un supermarché.

Ce que le pays découvre alors avec stupéfaction, c'est que les émeutiers ne reconnaissent ni crédibilité, ni légitimité à la police : ils accusent celle-ci d'avoir sciemment exécuté l'un des braqueurs, sortent des armes à feu, échangent des tirs avec les forces de l'ordre et vont jusqu'à attaquer un poste de gendarmerie. Jamais auparavant, le rejet de l'ordre républicain n'avait atteint un tel degré.

Par ailleurs, on parle pour la première fois d'« *émeutes ethniques* » dans la mesure où les émeutiers, quasiment tous issus de l'immigration, expriment parfois des propos « anti-blancs ».



Face à ces graves événements, le gouvernement ne s'interroge pas sur sa décision de supprimer la police de proximité, sur les coupes réalisées dans les politiques sociales, sur l'augmentation du chômage ou sur l'échec du Plan *Espoir Banlieues* conçu par Fadela Amara en 2008. Lors de son *Discours de Grenoble*, le 30 juillet 2010, Nicolas Sarkozy lie au contraire plus fortement que jamais immigration et insécurité. Au point de susciter la réprobation internationale.

Candidat à sa propre succession à l'élection de 2012, le président sortant fera d'ailleurs de l'immigration le thème central de sa campagne, avec l'insécurité, mais échouera à se faire réélire.

## ET MAINTENANT ?

Elu à la Présidence en 2012, François Hollande a annoncé en août 2013 une simplification et une accélération des procédures de régularisation, le traitement au cas par cas restant la règle.

Au même moment, son ministre de l'intérieur, Manuel Valls, lui-même naturalisé français à l'âge de 20 ans, préparait une réforme de la naturalisation sur des critères « *plus transparents et plus justes* ».

Au cours de l'année précédente, on avait d'ailleurs déjà enregistré une hausse de 14% du nombre de naturalisations (Alors que sous le mandat de Nicolas Sarkozy, leur nombre avait chuté à 116 000 en 2010 et 87 000 en 2011.)

Si le ton a plus ou moins changé, l'objectif reste toutefois le même : répression de l'immigration clandestine et stricte régulation du flux migratoire.

## CONCLUSION

A droite comme à gauche, on tient donc le même langage : celui d'une *immigration maîtrisée*, qui n'excéderait pas la capacités d'accueil du pays, notamment sur le marché du travail.

Position rationnelle ? En théorie, sans doute ! En pratique, c'est une autre affaire ; Les lois sur l'immigration empilées depuis 40 ans, toujours plus répressives, ont souvent maltraité les Hommes et parfois fait honte à la République, mais n'ont jamais enrayé le flux migratoire. En ce sens, l'échec est patent. Si « immigration maîtrisée » il doit y avoir, les réponses demandent sans doute à être d'une autre nature : moins démagogiques, sociales plus que policières, et réfléchies en concertation avec les pays d'origine.

Or, la question de l'immigration, confisquée dès l'origine par les partis extrêmes, continue d'être l'objet de toutes les surenchères dès qu'une élection approche. Ce qui a pour effet d'envenimer davantage la situation et de la rendre encore plus ingérable. Politiquement et humainement.

Et aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les immigrés qui font les frais d'une telle myopie, c'est le pays tout entier...

Certaines images permettent de mesurer, mieux que les mots, les changements intervenus dans la perception de l'immigration depuis soixante ans. En guise de clin d'œil final à ce chapitre, en voici une !

**L'IMMIGRATION NÉCESSAIRE**

DEPUIS deux ans, la question de l'introduction en France de travailleurs étrangers a fait l'objet de nombreux échanges de vues dans les milieux gouvernementaux aussi bien que dans les syndicats patronaux et ouvriers. L'écho s'en est peu à peu prolongé dans l'opinion publique et des discussions passionnées s'élevaient bien souvent à ce sujet. Il est bon que pour les éclaircir on prenne aujourd'hui conscience de notre situation difficile en matière de main-d'œuvre et de la nécessité pour la France de faire appel à l'étranger pour couvrir nos besoins. Ceci d'autant plus que deux faits récents viennent de mettre une fois de plus ce problème à l'ordre du jour : la signature d'un accord franco-italien en vue de l'entrée dans notre pays de 200.000 ouvriers en 1947 et la publication du plan Monnet qui envisage, avant la fin de cette année, de faire venir en France 200.000 travailleurs étrangers, en plus du remplacement des prisonniers allemands libérés.

Naturellement, tout de suite que les prisonniers de guerre actuellement employés en France ont constitué, qu'une main-d'œuvre de remplacement et essentiellement temporaire. Au 1er octobre 1946 ils étaient 450.000 répartis dans les diverses branches de l'activité nationale et essentiellement dans les houillères (252.000) et dans les usines (198.000). Leur départ doit laisser un vide qu'il sera difficile de combler, comme l'a écrit récemment M. Sauray.

Cinq années de guerre et d'occupation ont coûté à notre pays près d'un million et demi d'habitants, chiffre comprenant à la fois les décès de militaires et de civils par faits de guerre, de captivité ou de déportation et les pertes indirectes dues à la guerre, en particulier la mortalité plus grande résultant des difficiles conditions d'existence, l'accident des décès normaux sur les naissances et le départ de 300.000 étrangers. Ces pertes énormes et plus diverses qu'en ne le suppose généralement ont bien entendu contribué pour une large part à la diminution du chiffre de la population active, diminution estimée à près de 600.000 personnes entre 1938 et aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre des travailleurs directement productifs dans l'agriculture, l'industrie et les transports (P.T.T. compris), passait de 14.750.000 à 13.250.000, soit une diminution de 1.500.000, qui se réduit à 1.000.000 si l'on tient compte des prisonniers allemands. Les travailleurs ne consacrant pas directement à la production, y compris les commerçants, voyaient leur nombre augmenter de 500.000 unités (4.000.000 en 1946).

Or cette main-d'œuvre dangereusement appauvrie doit faire face à des tâches plus importantes et qui dépassent largement ses possibilités actuelles. Au lendemain de la guerre, les tâches de la reconstruction sont immenses. Par ailleurs, un effort de production sans précédent est indispensable pour rééquiper le pays, satisfaire les besoins d'une population appauvrie et qui a consenti dans son ensemble à de lourds sacrifices, à limiter l'exportation indubitable si nous voulons acheter à l'étranger.

Il nous faut donc trouver une solution immédiate et celle-ci ne peut être cherchée « dans l'immigration d'ouvriers étrangers ».

Robert COLIN.

**Plan MONNET 250.000**

**P.C libérés 450.000**

**500.000 TRAVAILLEURS à trouver**

**Il nous faut 700.000 travailleurs étrangers ; 250.000 pour le plan Monnet ; 450.000 pour remplacer la main-d'œuvre prisonnière.**

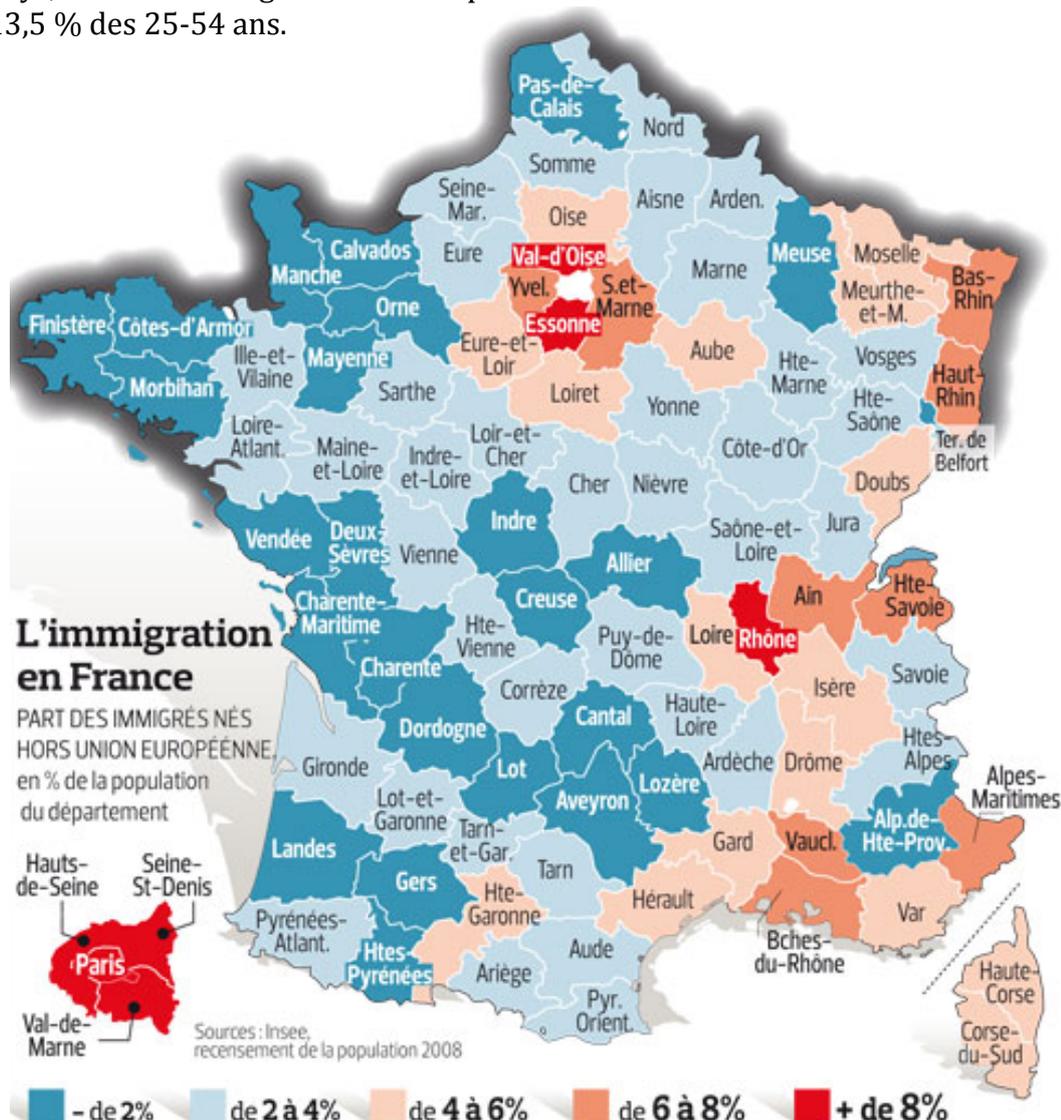
**500.000**

**italiens 200.000**

Article du journal L'Aube, mars 1947.

## STATISTIQUES

**E**n octobre 2012, l'INSEE a publié une étude intitulée « *Immigrés et descendants d'immigrés en France* ». Elle indique qu'en 2008, il y avait 5,3 millions d'immigrés. Elle estimait par ailleurs le nombre de leurs descendants à 6,7 millions. Selon cette étude, les immigrés et les enfants d'immigrés représenteraient donc 12% de la population du pays, la « deuxième génération » représentant à elle seule 13,5 % des 25-54 ans.

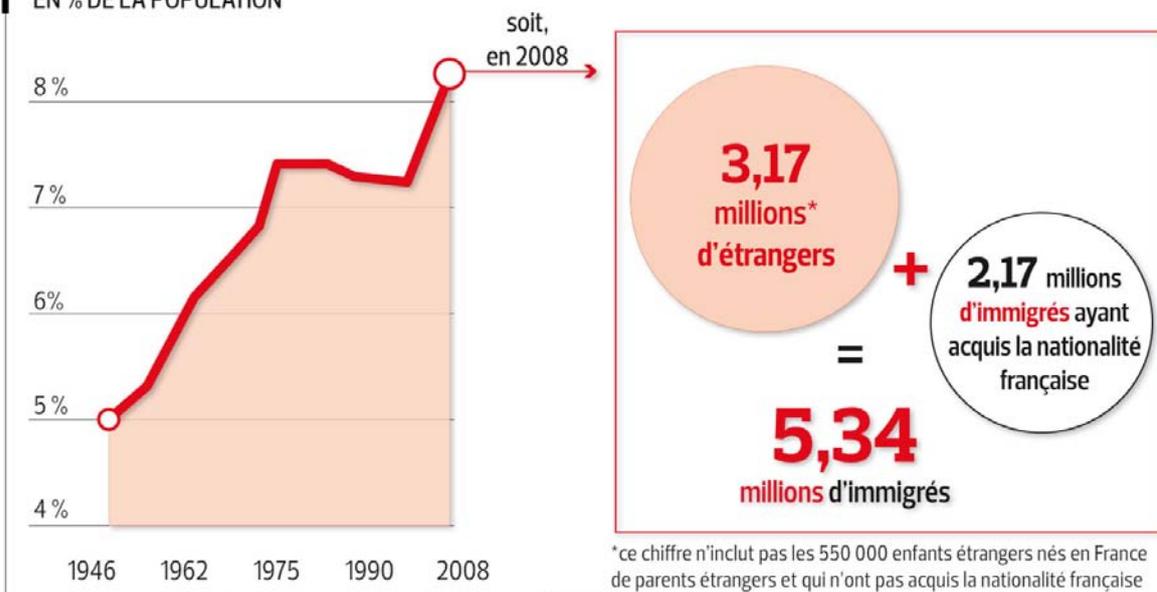


Les deux graphiques ci-après permettent de voir les évolutions de l'immigration, en nombre et par nationalités, de 1946 à 2008.

Le second confirme que l'Algérie est le principal pays-source de l'immigration en France et que cette immigration algérienne a connu son pic le plus élevé entre 1975 et 1985, c'est-à-dire dans les 10 ans qui ont suivi l'autorisation du regroupement familial.

## Population immigrée résidant en France

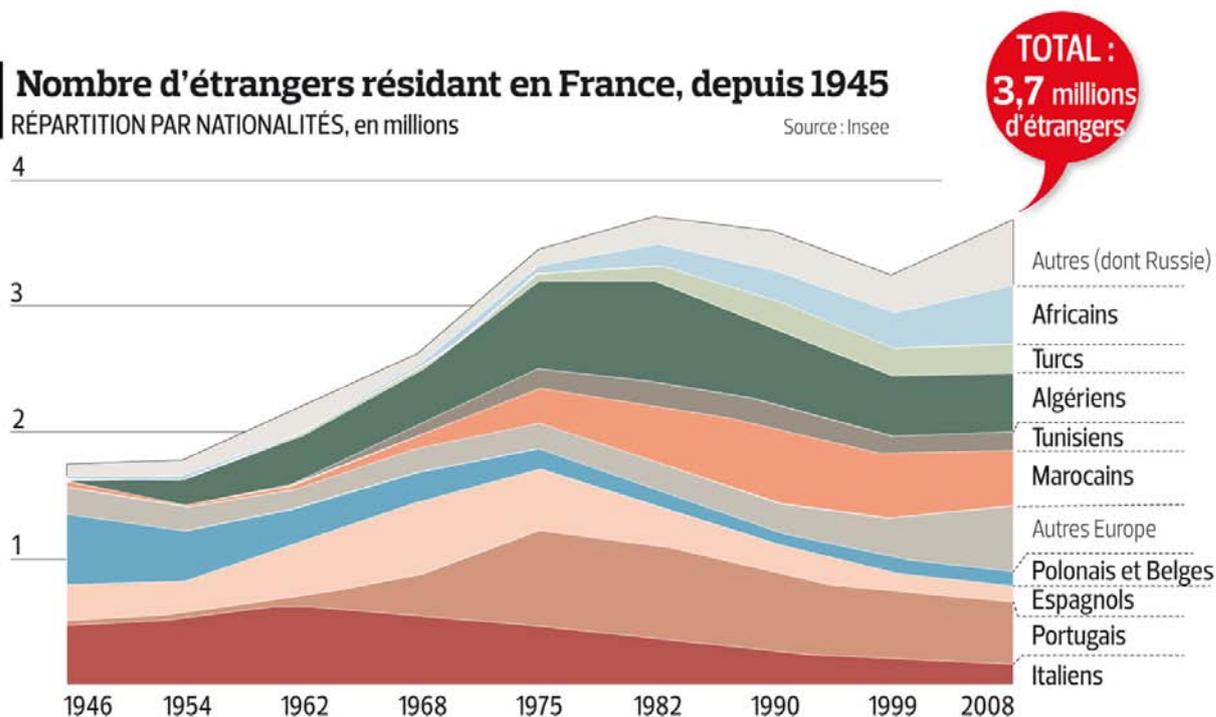
EN % DE LA POPULATION



## Nombre d'étrangers résidant en France, depuis 1945

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉS, en millions

Source : Insee





## LES RENCONTRES D'AVERRÔES

Cette présentation du film *La Traversée*, de même que le travail pédagogique qui l'accompagne, s'inscrivent dans une démarche liée aux Rencontres d'Averroès.

### Qui était Averroès ?

Averroès - de son vrai nom Ibn Rochd - est né à Cordoue en 1125, donc pendant la période où les califes arabes régnaient sur l'Espagne.

Il était à la fois un grand exégète du Coran, un éminent juriste et un remarquable médecin (Aujourd'hui encore, certains hôpitaux du Maghreb portent son nom.)

Mais c'est surtout en tant que philosophe qu'il est entré dans l'Histoire.

Il a affirmé - idée révolutionnaire pour l'époque - qu'il existe une intelligence universelle qui traverse les siècles et les cultures et à laquelle tous les hommes contribuent. Il a lui-même mis en pratique ce concept en créant des liens et des passerelles entre les philosophies antiques, celle d'Aristote en particulier, et les théologies monothéistes.

La hardiesse et le caractère novateur de sa pensée lui ont valu la haine des conservateurs qui ont fini par obtenir son exil à Marrakech, où il est mort en 1198.

En 1997, le grand cinéaste égyptien Youssef Chahine a signé un chatoyant « biopic » inspiré de sa vie : *Le Destin*.

### Quel est le but des Rencontres d'Averroès ?

La Méditerranée a toujours été un lieu d'échanges commerciaux, intellectuels et artistiques très actif. Les cultures et l'histoire des peuples qui la bordent s'y entremêlent donc depuis des siècles.

Pour commune qu'elle soit, cette « Méditerranée attitude » n'empêche pourtant ni les malentendus ni les violences. Au cours de ces soixante dernières années, l'aire méditerranéenne s'est régulièrement embrasée en divers points et elle reste aujourd'hui le théâtre de violents conflits.

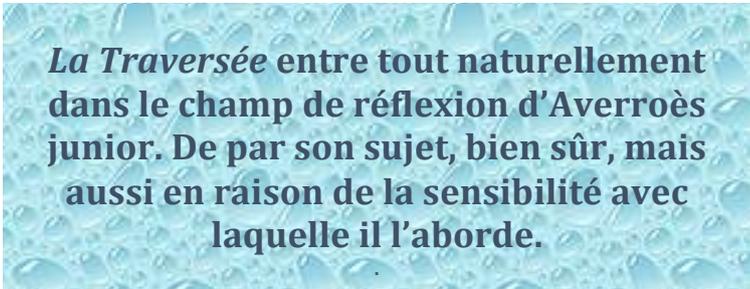
Face à ces antagonismes, ceux qui possèdent le savoir et la connaissance n'ont-ils pas le devoir de poursuivre l'échange et de maintenir le dialogue ? C'est ce qu'a voulu affirmer Thierry Fabre en créant les Rencontres d'Averroès. Comme aime à le répéter ce sociologue, essayiste et aujourd'hui directeur du développement culturel et des relations internationales du Mucem : « *Tant qu'on se parle, on ne se tue pas.* »

Depuis 1994, les Rencontres réunissent donc, durant deux jours de novembre, d'éminents chercheurs - historiens, philosophes ou sociologues – pour « *penser la Méditerranée des deux rives* », réfléchir ensemble aux questions brûlantes qui se posent à cette partie du monde et lever les incompréhensions

### Pourquoi un « Averroès junior » ?

Il semblait important que les lycéens et les collégiens soient associés à cette démarche. C'est dans ce but qu'en 2005, Espace-Culture Marseille, le producteur des Rencontres, a créé le dispositif Averroès junior.

A partir d'un film, d'une expo ou d'un spectacle, parfois par le biais d'ateliers, les adolescents sont, eux aussi, invités à réfléchir et à débattre sur les grandes problématiques méditerranéennes.



***La Traversée* entre tout naturellement dans le champ de réflexion d'Averroès junior. De par son sujet, bien sûr, mais aussi en raison de la sensibilité avec laquelle il l'aborde.**

**Ce document a été conçu  
et réalisé par  
Jeanne BISCIONI-BAUMBERGER  
dans le cadre du  
dispositif Averroès junior  
initié et coordonné par  
ESPACECULTURE  
42, la Canebière, Marseille (1<sup>er</sup>)  
Tel : 04 96 11 04 76**

